



Association
Jean Cotxet

Rapport d'Activité 2023



les chiffres clés

15

Administrateurs

4 187

enfants, adolescents et jeunes adultes
suivis et accueillis

33

établissements et services

1 015

salariés au 31/12/23

521

salariés ayant suivi
une formation

69.7 M€

budget de l'exercice 2023

1959

création de l'association

baromètre qualité de vie
au travail : **6,6/10**

(Contre 6,2 dans le secteur Économie Sociale et Solidaire
et 5,9 dans les établissements relevant de la CCN 66)

SOMMAIRE

I PRESENTATION GENERALE

Conseil d'Administration et membres d'honneur	page 6
Rapport moral du Président	page 7
Rapport d'activité général	page 9
Interventions et services	page 15

II RAPPORT D'ACTIVITE CONSOLIDE

Les secteurs d'activité	page 18
Le flux et le profil des jeunes	page 19
Le personnel	page 25
La formation continue des salariés	page 28

III PRESENTATION DEPARTEMENTALE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

Département de Paris - 75

Siège social	page 32
Service d'Accueil Familial de Paris	page 33
Foyer éducatif JEAN-COTXET - Ourcq	page 34
Etablissement Jenner	page 35
SAJE Sud-Est parisien	page 36
Foyer éducatif Amandiers-Belleville	page 37
Maison du Sacré-Cœur	page 38
Action Educative à Domicile (SMOP)	page 39
Lieu-Rencontre (SMOP)	page 40
AEMO 75 (SMOP)	page 41
SAPPEJ (SMOP)	page 42
SAHP Croix-Nivert	page 43

Département des Yvelines - 78

Foyer éducatif de Neauphle-le-Château	page 44
La Parent'aise – Visites médiatisées – Plaisir	page 45

Département de l'Essonne - 91

Foyer de Bièvres - Palaiseau	page 46
------------------------------	---------

Département des Hauts-de-Seine - 92

Foyer de Garches	page 47
------------------	---------

SAS 92	page 48
SAJE 92	page 49

Département de Seine-Saint-Denis - 93

Dispositif d'Accompagnements Educatifs de Seine-Saint-Denis – DAE 93	page 50
AEMO 93 (DAE 93)	page 51
AEMO INTENSIVE (DAE 93)	page 52
Réparation Pénale (DAE 93)	page 53
Les Accueils de Seine-Saint-Denis (DAE 93)	page 54
ADOPHE 93 (DAE 93)	page 55
SIE 93 (DAE 93)	page 56
Service d'Accueil Familial de Saint-Denis	page 57

Département du Val-de-Marne - 94

Internat éducatif de Thiais	page 58
Foyer La Varenne Saint-Hilaire / Saint-Maur-des-Fossés	page 59
La Villa Préaut – Villiers-sur-Marne	page 60
MECS Fratries	page 61
ADOPHE 94	page 62

Département du Val d'Oise - 95

Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise	page 63
---	---------

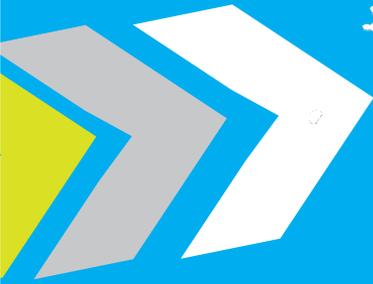
IV LES INSTANCES DU PERSONNEL

Comité Social et Economique (CSE)	page 66
Commission Santé, Sécurité, Conditions de Travail (CSSCT)	page 66
Représentants de Proximité	page 66

V ELEMENTS FINANCIERS

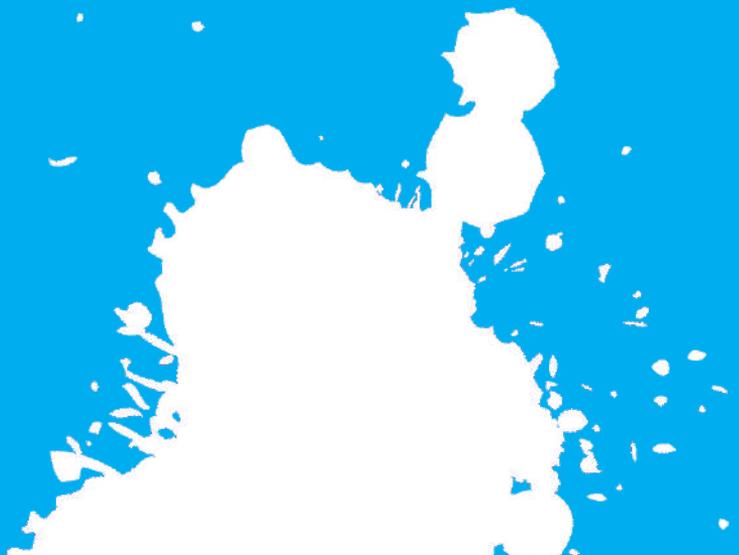
Informations sur l'arrêté des comptes administratifs des établissements	page 69
---	---------

LEXIQUE



1

présentation générale



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2023

Président :	M. Patrick BEAU , Avocat général honoraire à la Cour de cassation
Vice-présidente :	M^{me} Pauline PUIG , Ingénieur Expert près la Cour d'Appel de Paris
Secrétaire Générale :	M^{me} Nicole AZOULAY , Maîtresse de conférences en Sciences Economiques
Secrétaire Générale Adjointe :	M^{me} Odile FAUSSEMAGNE , Conseil en Communication
Trésorier Général :	M. Michel JOUVE , Directeur Général honoraire d'association

ADMINISTRATEURS AU 31 DECEMBRE 2023

M. Jean-Yves BOEFFARD , Notaire
M. Paul BORDREUIL , Instituteur et Directeur d'école retraité
M^{me} Bernadette CELESTE , Maîtresse de conférences en Psychologie retraitée
M. Michel DEFRANCE , Administrateur de l'AVVEJ, de la Fondation pour l'enfance, de l'ANDESI
M. Bernard FLOUZAT , Directeur technique ICADE Santé retraité, médiateur diplômé
M^{me} Claire de GATELLIER , Membre d'associations familiales
M^{me} Françoise LUBEIGT , Ancienne Directrice des Services de la Protection de l'Enfance du Val-de-Marne
M^{me} Marie-Laurence NIVET-CARZON , Directrice Générale honoraire d'associations
M. Michel ROUX , Directeur régional de banque retraité
M. David SENAT , Avocat général près la cour d'appel de Versailles

MEMBRES D'HONNEUR

PRESIDENTS D'HONNEUR	<p>M. Michel ROUX (1986), Directeur régional de de banque retraité</p> <p>M. Robert LECLERCQ (1987-1990), Ingénieur général honoraire des Ponts-et-Chaussées</p> <p>M. Claude CHEVRIER (2002-2013), Expert-comptable / Professeur associé à l'Université de CERGY</p> <p>M^{me} Odile FAUSSEMAGNE (2013-2018), Conseil en communication</p>
VICE-PRESIDENT D'HONNEUR	M. Francis WALINE (2003-2018) , Directeur honoraire de sociétés
COMITE D'HONNEUR	<p>M. le Préfet de Paris</p> <p>M. le Préfet de Police</p> <p>M. le Premier Président de la Cour d'appel de Paris</p> <p>M. le Procureur Général près la Cour d'appel de Paris</p> <p>M. le Président du Tribunal de Grande Instance de Paris</p> <p>M. le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Paris</p>
MEMBRE D'HONNEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	M^{me} Elise VERON , Avocate honoraire à la Cour d'appel de Paris

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

La protection de l'enfance a connu en 2023 une période d'activité intense mais difficile. L'association Jean Cotxet a partagé non seulement avec ses homologues mais aussi avec les structures départementales ce contexte marqué par la difficulté croissante de l'exercice des missions et la problématique permanente des moyens pris en qualité comme en quantité. Notre association est accoutumée à la difficulté des tâches éducatives et elle a même intégré à son projet son souhait de ne jamais la fuir mais au contraire, de toujours s'y adapter. Cependant l'évolution de la demande de protection de l'enfance, telle qu'elle se traduit par le nombre et la nature des missions que les autorités judiciaires et administratives nous confient, est aujourd'hui marquée par l'intensité des souffrances vécues par les enfants et les jeunes mineurs ou majeurs qui nous sont confiés. Fruit des dysfonctionnements familiaux, de la conjoncture socio-économique, de l'inadaptation sociale, des conséquences lointaines des confinements imposés par la récente crise sanitaire ou encore par la prise en charge insuffisante des troubles psychologiques voire psychiatriques, la demande de protection des enfants est croissante en nombre comme en intensité. Il convient d'y apporter réponse par une offre diversifiée. Nous le faisons en augmentant la capacité de nos services et en diversifiant leur forme. Mais il faut constater que beaucoup de contraintes matérielles mais aussi parfois intellectuelles font parfois douter de l'exacte adaptation de la mesure prise et des moyens mis en œuvre face à la nature ou l'intensité du danger éducatif objectivement couru par les enfants et les jeunes. En effet la densité de l'intervention éducative se traduit par le choix du service désigné et par là-même, la quantité et la nature des interventions auprès des jeunes et de leurs familles. Or les difficultés rencontrées par tous font souvent souhaiter un degré d'intervention plus élevé tandis que les contraintes matérielles sont incontournables... Dans un tel contexte, il n'est pas rare de constater que l'usage des mesures impliquant un degré fort d'intervention sont évitées pour contourner les surcharges et les surcoûts. Par ailleurs les services en charge de mesure de moindre intensité sont conscients des limites de leur intervention... Au milieu de tout cela fait irruption la problématique du recrutement et de la fidélisation des salariés. Elle trouble quantitativement le fonctionnement de nos services qui doivent faire face à la difficulté d'embaucher et à un turn-over important. Elle trouble qualitativement la protection de l'enfance en empêchant ou en retardant des interventions éducatives dont l'absence ou le manque de célérité compromet les situations au fond. Notre association a apporté intensivement sa contribution à l'amélioration des rémunérations dans le secteur. Elle poursuit son action pour lutter contre les inégalités engendrées par une réforme récente positive mais partielle. Elle milite aujourd'hui pour une réforme plus ambitieuse de l'approche des métiers de la protection de l'enfance. S'agissant de l'activité générale de nos établissements et services, il convient de se rapporter au rapport complet de notre directeur général et aux chiffres et tableaux qui l'accompagnent.

C'est pour moi l'occasion de souligner la qualité de la direction générale animée avec efficacité dans l'exercice de ses responsabilités spécifiques et qui, respectée par son environnement institutionnel, est vécue par les établissements et services comme une structure de soutien compétente et bienveillante. Cette année 2023, notre association a eu le plaisir de voir deux de ses cadres honorés : Richard ZIADE a reçu les Palmes Académiques avant de quitter ses fonctions de directeur pédagogique dans lesquelles lui a succédé Mohand HAMIDOUCHE, ancien directeur de la Maison du Sacré-Cœur, lui-même nommé chevalier de l'Ordre national du Mérite. Globalement l'activité de nos services est restée intense mais marquée par une légère diminution et toujours animée par le souci d'optimiser les ressources humaines pour garantir la qualité de l'intervention auprès des jeunes et des familles. Il convient de saluer ici cordialement les salariés de notre association qui ont permis aux établissements de faire face aux difficultés de recrutement et de conserver sans cesse le souci du bien-être des enfants. L'analyse de la situation doit être fine car elle met en évidence des éléments souvent complexes et parfois contradictoires. Sans aucunement viser à l'exhaustivité, il semble nécessaire de constater que les difficultés déjà pointées les années précédentes relativement à l'accueil familial persistent, notamment à Paris. Elles interrogent sur les ressources à optimiser pour recruter et fidéliser. A terme, il n'est pas certain que la voie de la concurrence entre départements et associations soit une voie d'amélioration dans ce secteur. Curieusement, c'est parfois dans le milieu ouvert que les difficultés de recrutement surviennent et entravent la réalisation de la totalité de l'activité prévue. C'est d'autant plus regrettable que ces mesures sont souvent les premières interventions éducatives décidées ou convenues et que leur mise en œuvre devrait être rapide pour être concrète. La gestion des ressources humaines est donc délicate. Elle est rendue encore plus ardue par la difficulté de remplir des postes offerts en contrats à durée indéterminée avec des candidats souvent peu nombreux et qui affichent parfois leur préférence pour des contrats à durée déterminée, des

emplois en intérim voire l'exercice professionnel en forme indépendante... Une vaste réflexion est nécessaire non seulement sur les rémunérations des métiers de la protection de l'enfance, mais aussi sur l'image de ces métiers, l'attractivité qu'ils peuvent acquérir et les formations qui y sont afférentes. En attendant notre Association poursuit avec détermination ses efforts propres pour la formation, la qualification et l'évolution professionnelle de ses salariés. S'agissant de l'Association elle-même, son fonctionnement a été satisfaisant et il convient de saluer ici plus particulièrement l'engagement des membres du Conseil d'Administration qui par leur présence aux réunions, leurs travaux spécifiques au bénéfice de Jean Cotxet ou leur participation à la vie des établissements ont enrichi notre action commune par leur bénévole intervention. Les instances de l'Association ont décidé de l'engager sur la voie de la transformation de celle-ci en fondation d'utilité publique. En conséquence, un dossier complet constitué à cet effet a été adressé en fin d'année au Ministère de l'Intérieur en charge de son instruction. Dans une seconde phase, il devrait être ensuite soumis à l'approbation du Conseil d'Etat. Soucieux de mettre en œuvre le principe de la coopération inscrit dans notre projet associatif, nous avons mis en œuvre avec l'AVVEJ la convention de partenariat qui nous lie et qu'il conviendra de prolonger tout en l'enrichissant. Le rapport concernant 2023 ne saurait être clos sans évoquer les perspectives ouvertes vers 2024. Les exigences de sécurité nous ont conduit à installer notre service d'accueil d'urgence dit de la Croix-Nivert dans des locaux temporaires obligeamment mis à notre disposition par la Ville de Paris. 2024 devrait nous permettre une installation temporaire mais durable dans un autre lieu, dans l'attente de la transformation profonde de l'immeuble de la rue de la Croix-Nivert. Cette période de transition permettra d'affiner la modification du projet de l'établissement qui devrait substituer à l'accueil de 72 heures une admission des mineurs pour 10 semaines. Outre plusieurs projets immobiliers, l'Association devra mener plusieurs actions d'extension de services existants.

Elle finalisera également l'élaboration de plusieurs outils spécifiques (logiciel de gestion du temps, dématérialisation de la paie, adressage numérisé, aide à l'évaluation). Enfin l'Association Jean Cotxet souhaite contribuer à l'adaptation de la demande et de l'offre en protection de l'enfance. Dans cette perspective, elle entreprendra en interne et en coopération une réflexion sur l'évolution des modes d'action éducative et des organisations qui les accompagnent. Notre association, bien consciente du caractère souvent conjoncturel mais parfois aussi structurel des difficultés rencontrées conserve sa ferme détermination à apporter aux enfants l'aide et la protection qui leur sont nécessaires. Mue par les valeurs qui sont les siennes depuis presque 65 ans, elle aborde avec confiance l'année 2024 qui apportera - souhaitons-le - les solutions attendues. En attendant, encouragée par le sourire aperçu sur les visages de jeunes qui y sont accueillis, elle continuera d'œuvrer avec entrain pour ce droit à l'enfance, ce droit d'être un enfant dont certains sont privés.

Patrick BEAU, Président



RAPPORT D'ACTIVITE GENERAL

L'attractivité des métiers est restée le principal enjeu en 2023 pour l'association Jean Cotxet, les avancées salariales obtenues en 2022 n'ayant pas permis de combler les postes vacants, en dépit de la mobilisation de tous pour y parvenir. Autre enjeu : la santé mentale des jeunes en population générale s'est dégradée ces dernières années selon le Baromètre de Santé publique France, a fortiori pour les jeunes accompagnés en protection de l'enfance, ce qui nécessite une mobilisation constante des équipes de l'association et de nos partenaires.

1- L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SUIVIS ET ACCUEILLIS

Jeunes suivis en AEMO / AEMO Intensive / AED	859
Jeunes suivis en médiation familiale (Lieu-Rencontre, VM, MAP)	171
Jeunes suivis en Réparation Pénale	498
Jeunes suivis en investigation éducative	526
Jeunes suivis en accueil de jour (SAPPEJ, SAJE Sud-Est parisien et SAJE 92)	136
TOTAL JEUNES SUIVIS EN MILIEU OUVERT	2190
Jeunes accueillis en foyers	690
Jeunes accueillis en urgence - SAHP CROIX-NIVERT	736
Jeunes accueillis en accueil familial	339
Jeunes accueillis par ADOPHÉ	186
TOTAL JEUNES ACCUEILLIS EN HEBERGEMENT	1959
TOTAL JEUNES SUIVIS ET ACCUEILLIS PAR L'ASSOCIATION	4149

2- LES ACTIVITES

SERVICES ET ETABLISSEMENTS	ACTIVITE ANNUELLE EN JOURNEES OU ACTES						Réalisé / Budget 2023		
	PREVISIONS 2023		RESULTATS 2023			PREVISIONS 2024		Qté	%
	journées	actes	journées	actes	Régularisations années antérieures				
					journées	actes			
FOYERS	158 813		160 631		-257	160294			
Foyer Jean-Cotxet - Ourcq	4 380		4 350		20	4 380	-10	-0,23%	
JENNER Foyer	14 017		13 875			14 054	-142	-1,01%	
JENNER PHARE	7 300		7 331			7 327	31	0,42%	
"Foyer éducatif Amandiers-Belleville"	7 545		7 543		-283	7 400	-285	-3,78%	
"Maison du Sacré- Cœur - Maison d'Enfants"	23 567		23 448			24 156	-119	-0,50%	
"Maison du Sacré- Cœur - Espace Cortot"	1 825		1 772			2 196	-53	-2,90%	
"Foyer éducatif de Neauphle-le-Château"	13 235		13 300			13 271	65	0,49%	
Foyer Odette Benedetti - Bièvres	7 890		7 976			7 890	86	1,09%	
Foyer éducatif de Palaiseau	4 341		4 536			4 353	195	4,49%	
Foyer de Garches	6 693		7 011			6 711	318	4,75%	
"Accueils de Seine- Saint-Denis"	9 400		9 444			9 516	44	0,47%	
"Foyer La Varenne/ St- Maur"	14 870		15 137			14 912	267	1,80%	
Villa Préaut – Villiers- sur-Marne	9 253		8 989		10	9 253	-254	-2,75%	
Etablissement de Thiais	13 619		14 004		-4	13 619	381	2,80%	
MECS Fratrie 94	7 300		7 485			7 300	185	2,53%	
"Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise"	13 578		14 430			13 956	852	6,27%	

ACTIVITE ANNUELLE EN JOURNEES OU ACTES								Réalisé / Budget 2023		
SERVICES ET ETABLISSEMENTS	PREVISIONS 2023		RESULTATS 2023				PREVISIONS 2024		Qté	%
	journées	actes	journées	actes	Régularisations années antérieures		journées	actes		
					journées	actes				
SERVICES APPARTEMENTS	26 745		24 626		-15		30 173			
OURCQ Appartements	2 920		2 910				2 928	-10	-0,34%	
AMANDIERS Suite	15 330		15 512		-15		14 800	167	1,09%	
"PALAISEAU Appartements"	5 310		5 274				5 325	-36	-0,68%	
SAS 92 Mineurs	1 220		12				3 610	-1 208	-99,02%	
SAS 92 Majeurs	1 965		918				3 510	-1 047	-53,28%	
URGENCE	3 591		3 761		0		3 300			
SAHP Croix-Nivert	3 591		3 761				3 300	170	4,73%	
ACCUEIL FAMILIAL	116 607		114 486		-39		116 374			
SAF 75	75 007		74 535		-35		75 030	-507	-0,68%	
SAF 93	35 760		34 823		-3		35 488	-940	-2,63%	
SAF 93 URGENCE PETITE ENFANCE	5 840		5 128		-1		5 856	-713	-12,21%	
MILIEU OUVERT	229 740		203 282		-206		240 462			
SAEMO 75	72 270		78 506				72 468	6 236	8,63%	
AED 75	66 220		63 246		308		75 030	-2 666	-4,03%	
SAEMO 93	76 796		48 250		-514		76 860	-29 060	-37,84%	
AEMO INTENSIVE	14 454		13 280				16 104	-1 174	-8,12%	
ACCUEIL DE JOUR	29870		30035		0		32450			
SAJE 13-14	8910		8575				10890	-335	-3,76%	
SAJE 11-12	9900		10378				9900	478	4,83%	
SAPPEJ	6500		6431				7100	-69	-1,06%	
SAJE 92	4560		4651				4560	91	2,00%	
AUTRES SERVICES	54820	747	52890	745	0	0	54534	773		
Réparation pénale		387		387				405	0	0,00%
MJIE		360		358				368	-2	-0,56%
ADOPHE 93	15 035		13 092				14 640	-1 943	-12,92%	
ADOPHE 94	21 900		21 476				21 960	-424	-1,94%	
Visites Médianisées LA PARENT'AISE	17 885		18 322				17 934	437	2,44%	
TOTAL	620 186	747	589 711	745	-517	0	637 587	773		

Les besoins en protection de l'enfance restent à un niveau élevé dans un contexte où l'on observe une montée en puissance des mesures dans l'ensemble du pays, y compris en Ile-de-France. L'enjeu de l'accompagnement tient à l'importance des besoins des jeunes qui nous sont confiés : apprentissages scolaires, santé somatique et psychique, insertion professionnelle, accès à la culture et aux sports notamment.

Paradoxalement, l'activité 2023 des établissements de l'association Jean Cotxet s'est inscrite en retrait par rapport à celle de 2022, avec un nombre total de journées de 589 711, en diminution de 6.4% par rapport à 2022. Comme l'année précédente, cette évolution s'explique en grande partie par les difficultés de recrutement, notamment en milieu ouvert. La répartition des journées de 2023 a été la suivante :

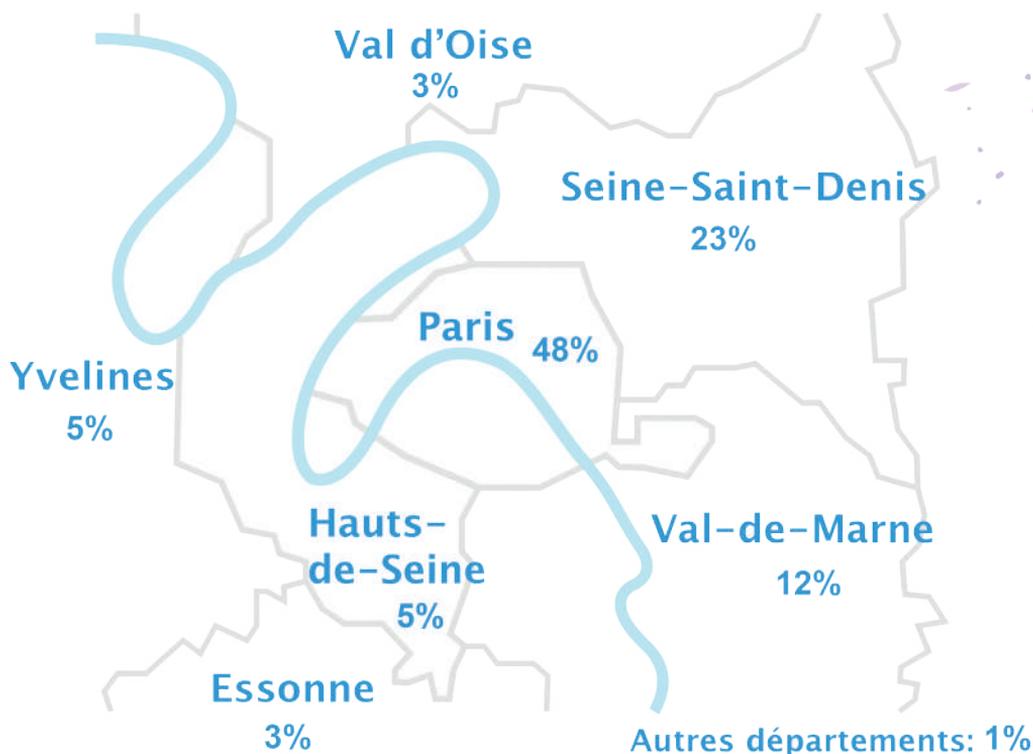
- les foyers ont réalisé 160 631 journées, activité en progression de près de 2.8% par rapport à 2022, notamment liée à l'ouverture du nouveau service d'Asnières-sur-Seine ;
- l'accueil familial a poursuivi sa décroissance à 114 486 journées, soit une diminution de 7,3%, compte tenu de

la baisse du nombre de places d'accueil chez les assistants familiaux ;

- l'activité de l'urgence a progressé avec un nombre de journées à 3 761, en hausse de 11%, dans un contexte de besoins importants à Paris ;
- le milieu ouvert, avec 203 282 journées, a poursuivi sa décline en 2023 (-5%) à un rythme moindre qu'en 2022 (-12%), compte tenu des postes vacants en particulier en Seine-Saint-Denis ;
- l'activité des services d'accueil de jour a cru de 1,4% à 30 035 journées.
- concernant les autres services, 52 890 journées ont été réalisées par les services ADOPHÉ, en baisse de 7%, qui s'explique par la sous-activité d'ADOPHÉ 93. La réparation pénale a progressé à 387 actes, ainsi que le Service d'Investigation Educative de Seine-Saint-Denis à 358 mesures d'investigation et le service de visites médiatisées La Parent'Aise à Plaisir à 18 322 actes.

Comme les années précédentes, l'activité 2023 a été inférieure à celle budgétée, à hauteur de 4,9%, compte tenu notamment d'une activité moindre qu'attendue pour certains services de milieu ouvert.

DETAIL DE L'ACTIVITE REALISEE PAR DEPARTEMENT



FINANCEMENT DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

ACTIVITE PAR DEPARTEMENT (CD)	2022	2023	2022%	2023%
PARIS	24 837 924 €	28 853 991 €	37,45%	40,53%
SEINE ET MARNE	192 340 €	99 794 €	0,29%	0,14%
YVELINES	2 686 155 €	2 257 769 €	4,05%	3,17%
ESSONNE	2 991 929 €	2 917 640 €	4,51%	4,10%
HAUTS-DE-SEINE	4 043 635 €	4 512 587 €	6,10%	6,34%
SEINE-SAINT-DENIS	15 908 291 €	15 089 141 €	23,98%	21,19%
VAL-DE-MARNE	9 610 165 €	10 894 448 €	14,49%	15,30%
VAL D'OISE	3 956 195 €	4 481 501 €	5,96%	6,29%
Autres Départements	599 159 €	617 684 €	0,90%	0,87%
Autres Payeurs				
TOTAL	64 825 794 €	69 724 556 €	97,73%	97,93%
JUSTICE (PJJ)	2022	2023	2022%	2023%
Réparation Pénale	398 907 €	429 862 €	0,60%	0,60%
MJIE	1 106 895 €	1 043 158 €	1,67%	1,47%
TOTAL	1 505 802 €	1 473 020 €	2,27%	2,07%
TOTAL GENERAL	66 331 597 €	71 197 576 €	100%	100%

3 - LES RESSOURCES HUMAINES

Après une légère embellie en 2022 sur le plan des ressources humaines après les revalorisations importantes obtenues cette année-là : Ségur pour une partie des équipes, hausse du point et revalorisations salariales pour les assistants familiaux, la situation s'est quelque peu dégradée en 2023, notamment compte tenu des départs en retraite d'un certain nombre d'assistants familiaux.

Le nombre de postes vacants a ainsi sensiblement progressé en dépit des efforts déployés dans le cadre du chantier prioritaire, intitulé « recrutement - fidélisation ». De 70 en moyenne en 2022, il a atteint un niveau plus haut fin 2023 à près de 85, soit 8,5%. Ces difficultés de recrutement sont concentrées sur les métiers d'éducateurs et d'assistants familiaux et renforcées sur certains territoires, en particulier la Seine-Saint-Denis. D'autres équipes à d'autres endroits sont au complet, notamment quand elles ont mis en œuvre une politique active d'accueil de stagiaires et d'apprentis qu'elles fidélisent. Cette tension RH amène l'association Jean Cotxet à être particulièrement sélective dans sa politique de développement, en se limitant à des créations ou des extensions de petite capacité.

Ceci induit une certaine stabilité des chiffres d'une année à l'autre :

- un nombre de salariés de 1 015, soit +1 par rapport à 2022, correspondant à 957 équivalents temps plein ;
- une pyramide des âges très liée aux différents métiers : pour une moyenne d'âge de l'ensemble des salariés stable à 45 ans, l'âge moyen est cependant très différent entre travailleurs sociaux (39 ans) et assistants familiaux (57 ans) ;
- une diminution du turn-over, qui reste cependant à un niveau assez élevé, avec 144 salariés recrutés en contrat à durée indéterminée en 2023, contre 181 en 2022.

La mobilité, la promotion et la formation sont autant de vecteurs d'attractivité. Ainsi les formations individuelles et collectives ont concerné 521 personnes en 2023. L'objectif de l'association est d'accompagner la montée en compétence des équipes, que ce soit dans le cadre de formations collectives ou individuelles.

L'index d'égalité professionnelle femmes-hommes s'est établi à 89 sur 100 en 2023, un niveau élevé d'égalité permis par le respect strict de la convention collective.

Les représentants des salariés au Comité Social et Economique sont restés largement mobilisés tout au long de l'année 2023 avec de nombreux échanges avec la direction afin de maintenir un climat social de qualité et de proposer des solutions concrètes aux salariés, par exemple l'accès à des logements sociaux. L'organisation du baromètre sur la qualité de vie au travail a également été menée de concert et se poursuivra en 2024 avec l'élaboration d'un plan d'action.

4 - FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

Les faits saillants suivants ont rythmé l'année 2023 :

- validation par l'assemblée générale de la transformation en fondation reconnue d'utilité publique, qui ne sera effective qu'après validation par les pouvoirs publics ;
- arrivée à son terme de la convention de partenariat avec l'AVVEJ avec des travaux initiés fin 2023 pour la renouveler début 2024 ;
- déménagement temporaire du SAHP de la Croix-Nivert au 303 rue des Pyrénées à Paris 20^{ème} dans l'attente de nouveaux locaux ;
- ouverture progressive des appartements d'Asnières-sur-Seine pour 10 grands mineurs et 10 jeunes majeurs ;
- préparation de l'ouverture d'une maison pour accueillir 10 tout petits, entre 3 et 6 ans, à Franconville dans le Val d'Oise ;
- démarrage des travaux de réhabilitation des 7^{ème} et 8^{ème} étages à la Maison du Sacré-Cœur ;
- préparation pour 2024 de l'extension d'une quinzaine de places pour ADOPHÉ 94 ;
- ouverture depuis septembre 2023 d'un second espace rencontre qui repose en partie sur la reprise des Petits Ponts de Cités Caritas ;
- réflexions sur une réhabilitation du foyer éducatif de Jenner, avec encore plusieurs étapes à franchir avant le démarrage des travaux ;
- sélection de l'association Jean Cotxet sur appel à manifestation d'intérêt pour un important programme de prévention des addictions avec l'AVVEJ, la Sauvegarde des Yvelines et Addictions France ;
- création du groupement de coopération MERISTEME en Essonne qui vise à développer les bilans psychologiques et l'accompagnement médico-social auprès des enfants placés ;
- fusion de notre partenaire Capitales, qui œuvre à nos côtés pour favoriser l'insertion des jeunes, avec l'association Tirelires d'Avenir pour fonder Chapitre 2 ;
- lancement d'un baromètre sur la qualité de vie au travail qui a permis de démontrer que la situation au sein de l'association Jean Cotxet est plutôt meilleure que dans les autres associations du secteur, 400 personnes ayant répondu ;
- progression du nombre de postes vacants en 2023, à environ 85, en dépit des avancées des années précédentes avec le Ségur et la revalorisation des assistants familiaux, cette progression étant principalement liée aux départs en retraite de ces derniers ;
- recrutement d'une responsable qualité, Alexandra KARMANN, dans le cadre la mise en œuvre de la nouvelle évaluation ;
- démarrage du déploiement d'un nouvel outil de gestion des temps de travail FOCAT, sous la responsabilité de Sandrine LAXALT, cheffe du service paie. ;

5 - DU CÔTÉ DES DIRECTEURS DE L'ASSOCIATION

- l'équipe de directeurs s'est largement stabilisée en 2023 avec les mouvements suivants à souligner : ;
- départ en retraite de Richard ZIADE et nomination au poste de directeur pédagogique de Mohand HAMIDOUCHE ;
- nomination de Stéphanie ORINEL à la direction de la Maison du Sacré-Cœur, précédemment directrice adjointe, en remplacement de Mohand HAMIDOUCHE ;
- nomination de Corinne MARCHAND, précédemment cheffe de service éducatif à la Parent'aise, à la direction des SAJE parisiens. Elle prend la suite de Blaise ANDRES-GARAY qui a rejoint notre partenaire l'AVVEJ.

CONCLUSION

L'année 2023 a été marquée par des avancées notables autour du troisième axe du projet associatif, le choix de la coopération. En effet, bien que la protection de l'enfance connaisse des difficultés dans notre pays, la force des partenariats locaux permet de maintenir un accompagnement de qualité auprès des jeunes qui nous sont confiés. Les professionnels de l'association ont bien compris l'enjeu de travailler avec l'ensemble des acteurs : Ecole, Justice, Soins et de plus en plus de bénévoles de nos associations partenaires : Im'pactes, Chapitre 2...

Pour fidéliser ses équipes, sa principale richesse, l'association a continué à se mobiliser pour finaliser le chantier des revalorisations engagé les années précédentes. Cela passe notamment par l'obtention du Ségur pour tous, que les pouvoirs publics conditionnent à la mise en œuvre d'une convention collective unifiée.

L'année 2024 sera consacrée à l'aboutissement de projets, déjà initiés depuis plusieurs années pour certains, tant l'obtention de l'ensemble des autorisations prend du temps :

- la signature de la nouvelle convention avec l'AVEJ ;
- la conduite de deux projets en parallèle pour le SAHP la Croix-Nivert à Paris, avec des travaux rue Citerne pour l'installation temporaire et le projet de reconstruction du site du 77 rue de la Croix-Nivert ;
- la finalisation des travaux des 7^{ème} et 8^{ème} étages à la Maison du Sacré-Cœur ;
- la finalisation du projet de réhabilitation du foyer éducatif de Jenner ;
- les travaux dans la nouvelle maison des MAE 95 à Franconville ;
- la mise en œuvre de l'extension de 15 places du service ADOPHÉ 94 ;
- la recherche des autorisations pour l'agrandissement de la MECS fratries du Perreux-sur-Marne ;
- la poursuite des évaluations dans le cadre du nouveau référentiel HAS ;
- la validation d'un certain nombre de projets d'établissements et services ;
- la réponse à ESMS numérique afin d'obtenir le financement du déploiement d'un dossier usager informatisé ;
- la dématérialisation des bulletins de paie et la généralisation des adresses mail pour chaque professionnel ;
- la mise en œuvre d'une nouvelle charte graphique ;
- la poursuite du chantier prioritaire autour du recrutement et la fidélisation, en particulier des éducateurs et des assistants familiaux.

L'engagement de l'association à innover et répondre à de nouveaux besoins est largement complémentaire à ses activités historiques, les besoins de placement continuant à progresser. A l'œuvre depuis plusieurs années dans le champ du handicap, émerge un besoin de transformation des activités, notamment autour de l'accueil familial. Ce mode d'accueil, largement reconnu comme adapté à de nombreuses situations d'enfants va devoir s'adapter, si une nouvelle génération d'assistants familiaux n'émerge pas. Les besoins d'accueillir les frères et sœurs en fratries nécessitent également de faire évoluer les établissements qui ne pratiquaient pas ces modalités d'accompagnement. L'enjeu pour l'association Jean Cotxet est de faire perdurer ses savoir-faire tout en adaptant ses modalités d'accompagnement à ces changements sociétaux.

Lucas PAIRAUD, Directeur Général

L'association Jean Cotxet intervient exclusivement dans le champ de la protection de l'enfance, qui constitue son cœur de métier. Les secteurs d'activité dans lesquels elle exerce sont les suivants :

LES FOYERS (MECS)

Les foyers éducatifs accueillent en internat des jeunes (enfants, adolescents, jeunes majeurs) confiés par les Juges pour Enfants ou par l'Aide Sociale à l'Enfance, le plus souvent pour les protéger d'un contexte familial physiquement ou moralement dangereux. L'association gère 14 établissements.

L'ACCUEIL D'URGENCE

Un service d'accueil et d'hébergement provisoire reçoit sur une brève durée des jeunes âgés de 13 à 18 ans, confrontés à des difficultés individuelles ou familiales. Interpellés sur la voie publique, ils sont orientés par le Parquet des mineurs, les Juges pour Enfants et les services de l'ASE. Le service propose aux adolescents un abri sécurisé, une attention et une écoute dans un cadre bienveillant. En concertation avec les autorités et les services, les adolescents et leur famille, une première évaluation est établie et une orientation immédiate proposée.

L'ACCUEIL FAMILIAL

Les services d'accueil familial prennent en charge, sur le mode spécifique d'hébergement en accueil familial, des enfants, adolescents et jeunes adultes confiés pour leur protection par décision des Juges pour Enfants et des services départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance. Les jeunes vivent au domicile des assistants familiaux qui, avec les membres de leur famille, constituent la famille d'accueil et qui leur assurent un accueil permanent continu. Les assistants familiaux font partie des équipes pluriprofessionnelles chargées de l'accompagnement global des jeunes, de la construction et de l'évaluation des projets individualisés et du soutien des relations de chaque mineur confié avec sa propre famille. 3 services d'accueil familial sont gérés par l'association, dont 1 dédié à l'accueil Urgence Petite Enfance.

LE MILIEU OUVERT

Mandatée par des services administratifs (AED) ou par le Juge pour Enfants (AEMO), l'association apporte un soutien matériel, éducatif ou psychologique à des mineurs et à leurs familles, confrontés à des difficultés personnelles et sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre. Ces actions sont assurées par 4 services.

L'ACCUEIL DE JOUR

Ces services accueillent des jeunes confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance, à la limite de la rupture scolaire, familiale et sociale, sur le temps scolaire et périscolaire, permettant de les maintenir dans le circuit scolaire et dans leur cadre de vie familial, tout en soutenant la relation parent-enfant. Valorisation des capacités individuelles et réamorçage des apprentissages s'articulent sur des temps individuels et collectifs, en liaison pour le SAPPEJ avec l'Education nationale et le secteur de la Pédopsychiatrie. L'association gère 3 services d'accueil de jour.

ADOPHÉ

Les 2 services ADOPHÉ permettent la mise en œuvre de mesures de maintien du jeune à domicile, avec possibilité d'un repli en foyer en cas de crise au domicile. Ils développent un projet visant la mise en œuvre d'actions spécifiques pour les parents, afin de les soutenir dans leur fonction et des actions spécifiques pour les jeunes.

LA MEDIATION FAMILIALE

Un lieu-rencontre permet aux enfants dont les parents sont séparés de rencontrer, dans un espace collectif sécurisé, le parent disposant d'un droit de visite limité. Les conjoints séparés ne se rencontrent pas, permettant d'éviter de faire ressurgir d'anciens conflits devant les enfants. Les psychologues présents accueillent et accompagnent les familles.

Le service expérimente des MAP – Mesure d'accompagnement protégé – lorsque l'exercice du droit de visite du parent non hébergeant a été repéré comme un moment clé du passage à l'acte du conjoint violent. La mesure vise à protéger le parent victime en évitant la commission de nouvelles violences dans le cadre des droits de visite de l'ex-conjoint ; protéger l'enfant susceptible d'être exposé à ces violences à l'occasion de sa remise à l'autre parent ; éviter à l'ex-conjoint la réitération des violences conjugales ; offrir un espace de parole à l'enfant et garantir l'effectivité du droit de visite.

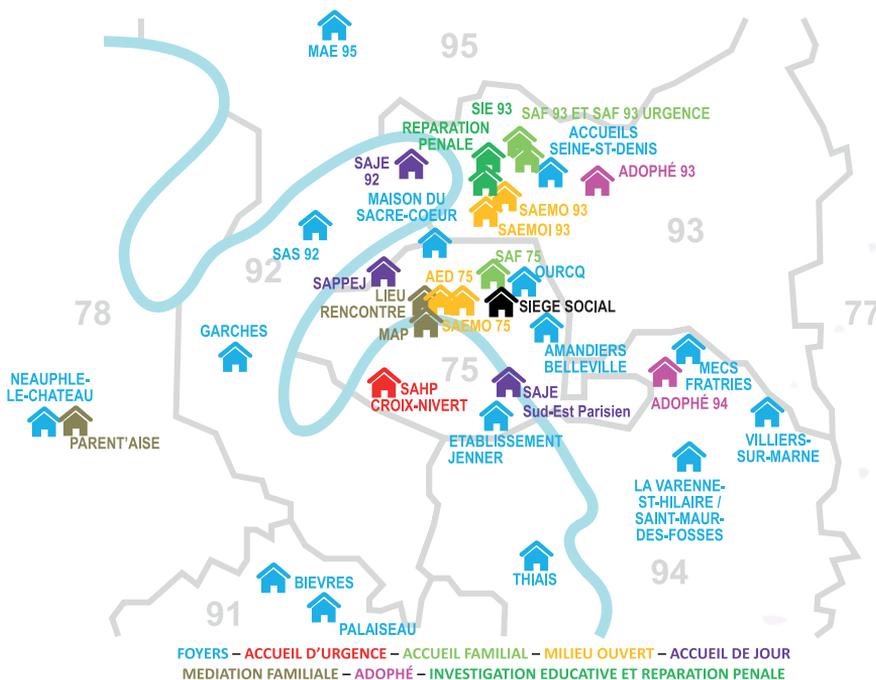
Un service exerce des visites médiatisées sur saisine des Juges pour Enfants lorsqu'une tierce personne est nécessaire pour établir ou rétablir le lien parents-enfants lors de situations familiales très détériorées.

L'INVESTIGATION EDUCATIVE ET LA REPARATION PENALE

Un SIE met en œuvre des MJIE civiles ou pénales, pour des situations déjà connues des services sociaux et qui présentent une particulière complexité. L'objectif est de recueillir des éléments sur la personnalité du mineur, sa situation familiale et sociale, sur le sens des actes qu'il pose ou subit. La mesure doit s'attacher également à l'évaluation et à l'appréciation de l'exercice de l'autorité parentale et de ses effets vis-à-vis du développement du mineur.

Les mesures de Réparation pénale sont confiées par le Parquet ou les Juges pour Enfants suite à des infractions commises par des jeunes, pour leur permettre de prendre conscience de la gravité des actes commis, les amener à "réparer" et éviter la récidive.

Les établissements et services de l'association Jean Cotxet sont tous situés en Ile-de-France.



**LES FOYERS • L'ACCUEIL D'URGENCE • L'ACCUEIL FAMILIAL • LE MILIEU OUVERT •
L'ACCUEIL DE JOUR • LA MEDIATION FAMILIALE • ADOPHTÉ • L'INVESTIGATION EDUCATIVE
ET LA REPARATION PENALE**

rapport d'activité consolidé



2

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

32 établissements et services de l'association (hors Siège social) sont regroupés selon les 8 secteurs d'activité suivants : Les

FOYERS :

Foyer JEAN-COTXET - Ourcq
 Etablissement Jenner
 Foyer éducatif Amandiers-Belleville
 Maison du Sacré-Coeur
 Foyer éducatif de Neauphle-le-Château
 Foyer de Bièvres / Palaiseau
 Foyer de Garches
 SAS 92 (non consolidé)
 Accueils de Seine-Saint-Denis
 Foyer La Varenne-Saint-Hilaire / Saint-Maur-des-Fossés
 Villa Préaut – Villiers-sur-Marne
 MECS Fratries 94
 Internat éducatif de Thiais
 Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise

ACCUEIL D'URGENCE :

SAHP Croix-Nivert

ACCUEIL FAMILIAL :

Service d'Accueil Familial de Paris
 Service d'Accueil Familial de Saint-Denis
 Service d'Accueil Familial – Accueil d'urgence de Saint-Denis

MILIEU OUVERT :

AEMO 75
 AED 75
 AEMO 93
 AEMO Intensive 93

ACCUEIL DE JOUR :

SAJE Sud-Est Parisien
 SAPPEJ
 SAJE 92

ADOPHE :

ADOPHE 93
 ADOPHE 94

MEDIATION FAMILIALE :

Lieu-Rencontre
 La Parent'aise – services visites médiatisées
 MAP – Mesure d'Accompagnement Protégé

INVESTIGATION EDUCATIVE ET REPARATION PENALE :

SIE 93
 Réparation Pénale

LE FLUX ET LE PROFIL DES JEUNES

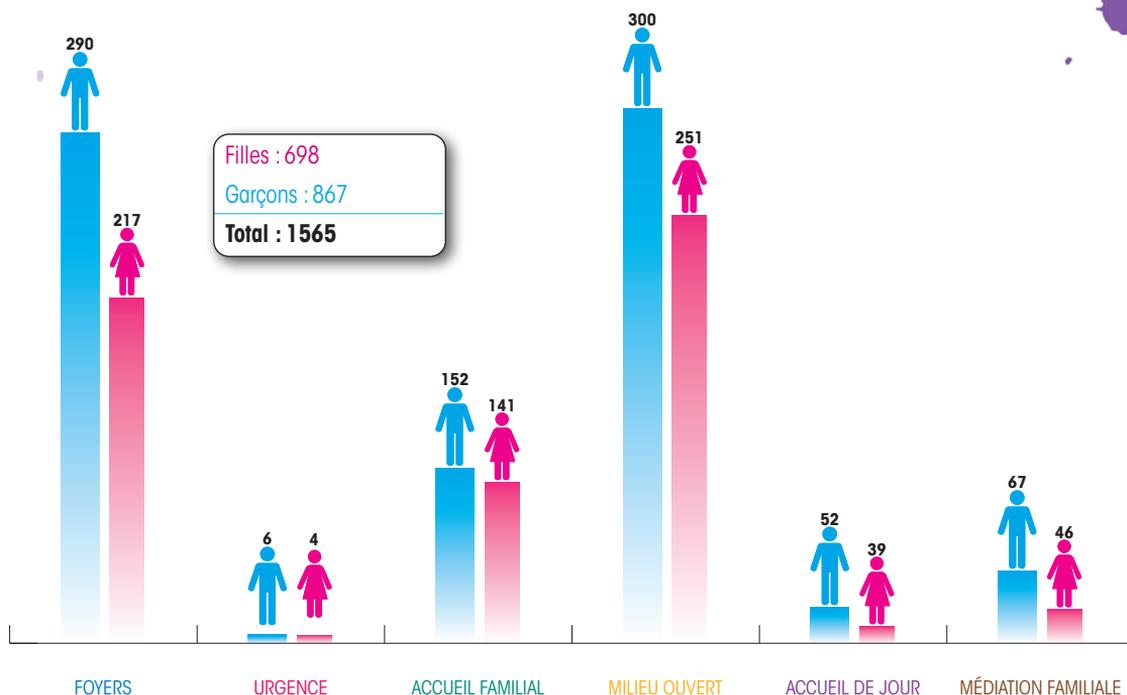
Le terme Présents signifie « présents au 31/12/2023.

PRESENTATION GENERALE

PRÉSENTS / SORTANTS

	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	Médiation familiale	TOTAL
PRESENTS 2023	507	10	293	551	91	113	1565
SORTANTS 2023	186	715	77	350	50	58	1436
PRESENTS 2022	489	7	329	539	92	114	1570
SORTANTS 2022	242	874	81	392	59	87	1735
PRESENTS 2021	479	7	343	637	88	161	1715
SORTANTS 2021	243	913	71	368	44	64	1703

RÉPARTITION PAR SEXE DES ENFANTS PRÉSENTS EN 2023



JEUNES SUIVIS

Années	JEUNES SUIVIS EN RÉPARATION PÉNALE			JEUNES SUIVIS AU SIE 93		
	total	garçons	filles	total	garçons	filles
2021	369	347	22	401	214	187
2022	307	286	21	216	100	116
2023	93	86	10	157	89	68

JEUNES SUIVIS PAR ADOPHÉ

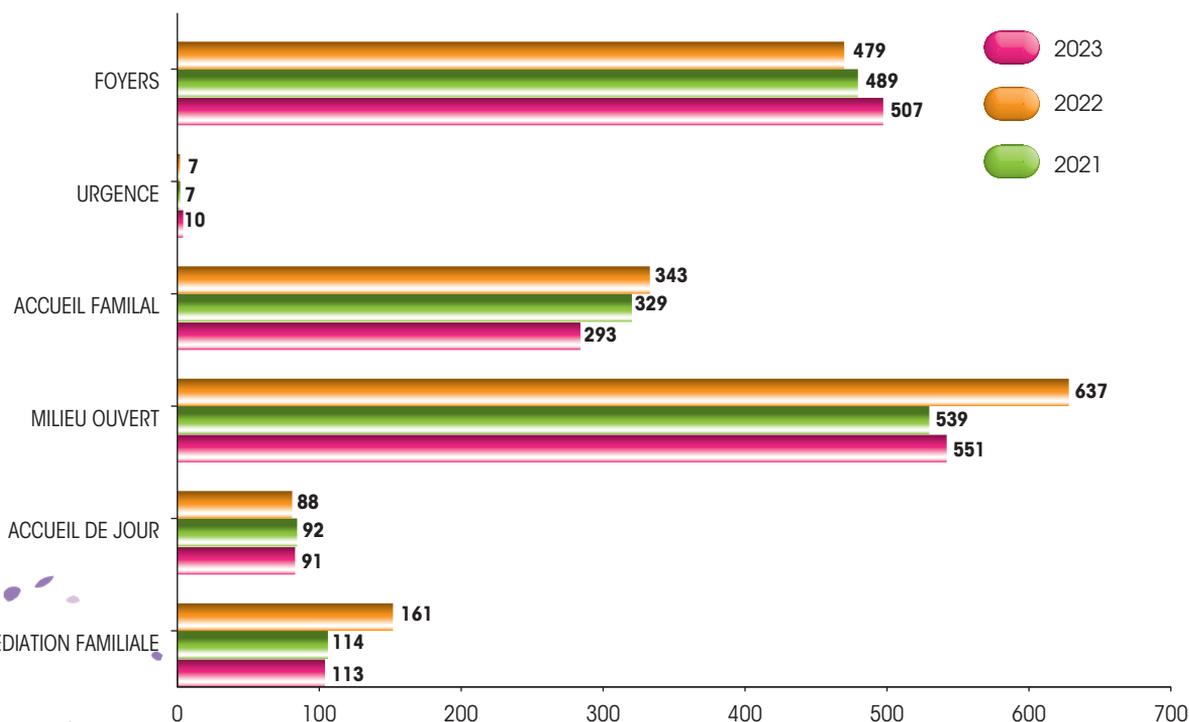
	ADOPHÉ 93			ADOPHÉ 94		
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
2021	18	7	11	56	28	28
2022	40	21	19	66	48	18
2023	41	29	13	56	33	23

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)

Au 31/12/2023, **48** jeunes Mineurs Non Accompagnés étaient accueillis dans l'ensemble de nos établissements et services, hormis le SAHP Croix-Nivert. Ce Service d'Accueil et d'Hébergement Provisoire a reçu, en 2023, un total de **97** Mineurs Non Accompagnés sur de très courtes périodes (durée moyenne de la prise en charge : 3 jours).

LES JEUNES PRÉSENTS (AU 13/12/2023)

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (PRÉSENTS AU 31/12/2023)



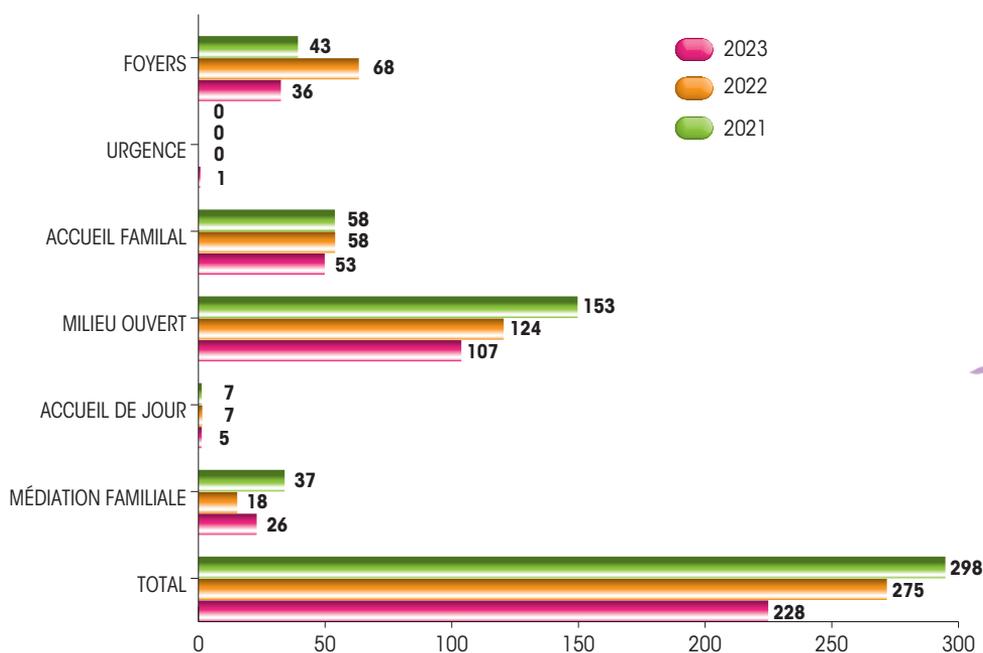
ÂGE DES ENFANTS ACCUEILLIS EN 2023

TRANCHES D'ÂGE	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	Médiation familiale	TOTAL
< 3 ans	5	0	23	18	0	3	49
> 3 ans et < 6 ans	17	0	38	72	0	30	157
> 6 ans et < 10 ans	51	0	57	134	28	35	305
> 10 ans et < 13 ans	70	0	51	124	31	25	301
> 13 ans et < 16 ans	120	5	46	125	21	14	331
> 16 ans et < 18 ans	114	5	47	69	11	6	252
> 18 ans	130	0	31	9	0	0	170
TOTAL	507	10	293	551	91	113	1565

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE - PRÉSENTS EN 2023

	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	Médiation familiale	TOTAL
75	201	10	116	346	77	47	797
77	1	0	0	1	0	0	2
78	32	0	2	1	0	64	99
91	41	0	3	0	0	1	45
92	27	0	32	1	14	1	75
93	56	0	106	195	0	0	357
94	107	0	25	1	0	0	133
95	42	0	5	1	0	0	48
Autres	0	0	4	5	0	0	9
TOTAL	507	10	293	551	91	113	1565

FRATRIES ACCUEILLIES (PRESENTS)



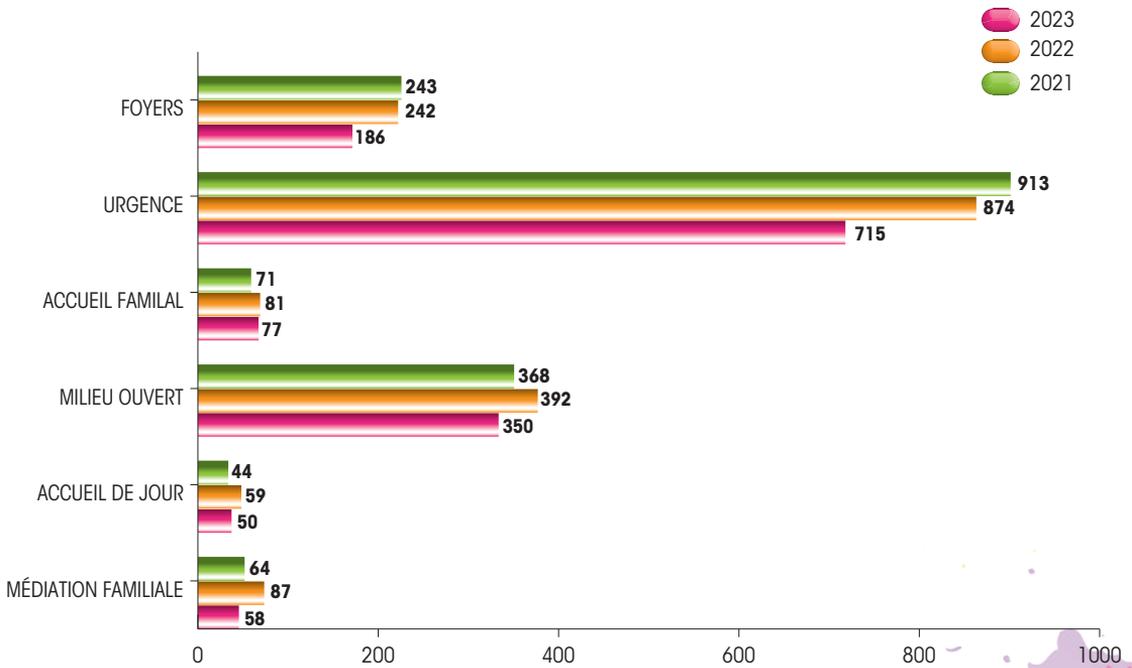
CADRE DE LA PRISE EN CHARGE EN HÉBERGEMENT (PRÉSENTS) EN 2023

	Foyers	Urgence	Accueil familial	TOTAL
Art 375 Code civil décision judiciaire	148	0	2	150
Art 375 Code civil placement ASE	283	10	246	539
Art L222-1 et 2 CASF Aide à domicile	4	0	2	6
222-2 alinéa 4 CASF Aide à domicile jeune majeur	0	0	31	31
Art 390 Code civil Tutelle	1	0	4	5
Art 377 Code civil Délégation d'Autorité Parentale	2	0	8	10
Art 350 Code civil Pupille / Abandon	2	0	0	2
CJPM (ex ordonnance 1945)	0	0	0	0
Art. 222-5 adm majeur	67	0	0	67
TOTAL	507	10	293	810

CADRE DE LA PRISE EN CHARGE EN MILIEU OUVERT ET ACCUEIL DE JOUR - PRÉSENTS EN 2023

PRESENTS	MILIEU OUVERT					ACCUEIL DE JOUR			MED. FAMILIALE		TOTAL
	AEMO 75	AED 75	AEMO 93	AEMO Int. 93	AED 93	SAJE 75	SAPPEJ	SAJE 92	LIEU RENCONTRE	PARENTAISE	
CJPM (EX ORDONNANCE 1945)	0	0	0	45	0	0	0	0	0	0	45
AEMO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AEMO Intensive	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AED	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Article 375 Code civil - décision judiciaire	188	0	151	0	0	40	0	0	0	0	379
Article 375 Code civil - placement ASE	0	0	0	0	0	21	16	0	47	66	150
Droit de visite	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Article 222-3 CASF	0	167	0	0	0	0	0	14	0	0	181
TOTAL PAR SERVICE	188	167	151	45	0	61	16	14	47	66	755
TOTAL PAR SECTEUR	551					91			113		

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (SORTANTS AU 31/12/2023)



ÂGE DES ENFANTS - SORTANTS EN 2023

TRANCHES D'ÂGE	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	Médiation familiale	TOTAL
< 3 ans	1	0	9	8	0	6	24
> 3 ans et < 6 ans	4	0	13	29	0	7	53
> 6 ans et < 10 ans	12	0	5	63	17	19	116
> 10 ans et < 13 ans	20	6	10	65	11	13	125
> 13 ans et < 16 ans	34	328	14	94	14	4	488
> 16 ans et < 18 ans	34	381	10	49	6	8	488
> 18 ans	81	0	16	42	2	1	142
TOTAL	186	715	77	350	50	58	1436

MOTIFS D'ARRÊT DE LA PRISE EN CHARGE EN 2023

	Foyers	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	Médiation familiale	TOTAL
Adoption	0	2	0	0	0	2
Fugue sans retour	5	0	0	0	0	5
Hospitalisation	1	0	0	1	0	2
Prison	0	0	0	0	0	0
Décès	0	0	0	0	0	0
Arrêt à l'initiative de l'ASE	42	28	18	2	4	94
Arrêt à l'initiative du magistrat	45	14	129	0	30	218
Arrêt à l'initiative de l'usager (Jeune Majeur)	34	7	15	0	1	57
Arrêt à l'initiative de la famille	12	0	56	10	12	90
Arrêt à l'initiative de l'établissement	25	24	132	7	10	198
Autres (réorientation, CJM...)	22	2	0	30	1	55
TOTAL	186	77	350	50	58	721
<i>DONT JEUNES MAJEURS</i>	<i>80</i>	<i>16</i>	<i>51</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>149</i>

ORIENTATION SOCIALE - SORTANTS EN 2023

	Foyers	Accueil familial	Milieu ouvert	TOTAL
Retour famille	69	25	252	346
Autonomie	42	14	3	59
Vers placement	46	27	37	110
AEMO/AED/acc modulable	2	0	54	56
Maternité/foyer maternel	1	0	0	1
Hospitalisation	2	0	0	2
Inconnue	5	0	0	5
Autres	19	11	4	34
TOTAL	186	77	350	613
<i>DONT JEUNES MAJEURS</i>	<i>81</i>	<i>16</i>	<i>44</i>	<i>141</i>

ORIENTATION EMPLOI-SCOLARITE - SORTANTS EN 2023

	Foyers	Accueil familial	Milieu ouvert	TOTAL
Emploi	44	6	0	50
Recherche d'emploi	14	5	5	24
Poursuite d'études	96	64	333	493
Inconnus/Autres	32	2	12	46
TOTAL	186	77	350	613
<i>DONT JEUNES MAJEURS</i>	<i>91</i>	<i>16</i>	<i>44</i>	<i>151</i>

DURÉE MOYENNE DES SÉJOURS - SORTANTS EN 2023

	Foyers		Urgence	Accueil Familial (hors urgence)		Milieu Ouvert		Accue de jour		Médiation familiale	
	2023	Moy.*	2023	2023	Moy.*	2023	Moy.*	2023	Moy.*	2023	Moy.*
Durée moyenne séjours (en mois)	19	24	La durée moyenne des séjours au SAHP Croix-Nivert est de 3 jours.	77	69	29		19	18	12	
Séjour le plus long (en mois)	162	157		216	219	115		28	29	49	

* moyenne années 2020, 2021 et 2022

LE PERSONNEL

a) Salariés

Au 31 décembre 2023, l'association employait 1 015 salariés, répartis en 6 catégories : encadrement (86), personnel administratif (87), personnel éducatif (473), services généraux (112), médical et paramédical (66) et assistants familiaux (191).

	EFFECTIF TOTAL au 31/12/2023	FEMMES		HOMMES	
		Effectif	%	Effectif	%
Encadrement	86	57	66%	29	34%
Personnel administratif	87	76	87%	11	13%
Personnel éducatif	473	278	59%	195	41%
Services généraux	112	81	72%	31	28%
Médical / paramédical	66	53	80%	13	20%
Assistants familiaux	191	182	95%	9	5%
TOTAL	1015	727	72%	288	28%

Le personnel de l'association est composé à 72% de femmes, notamment en raison du nombre conséquent d'assistantes familiales. L'encadrement – à savoir directeurs, directeurs adjoints et chefs de service éducatif, technique et administratif – comprend 66% de femmes. Il est à noter que la répartition du personnel éducatif, marquée par la féminisation de cette catégorie de personnel est toutefois de 41% d'hommes pour 59% de femmes.

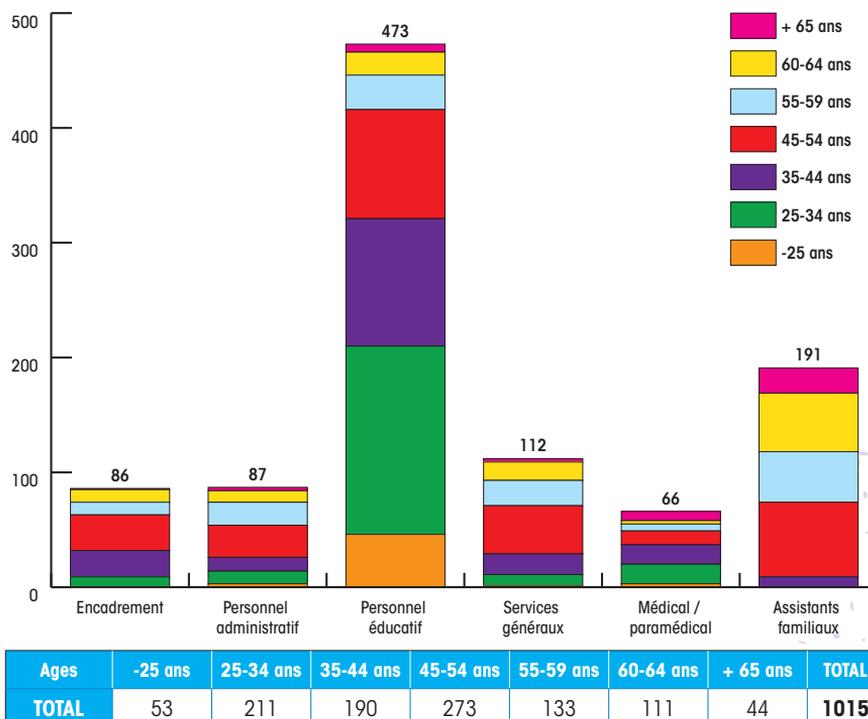
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES DES EMPLOIS ÉDUCATIFS

2021		2022		2023	
H	F	H	F	H	F
40%	60%	43%	57%	41%	59%

En 1994, le taux de féminisation des emplois éducatifs était de 64%. En 2006, il était monté jusqu'à 76%. En revanche depuis 2007, les effets de la forte féminisation antérieure des métiers, notamment dans le secteur social, se sont amoindris et davantage d'hommes composent progressivement le personnel de cette catégorie à l'association. Depuis ces trois dernières années, la présence d'hommes y est stabilisée autour de 40%.

L'association Jean Cotxet répond à l'obligation de publication de l'index de l'égalité professionnelle (www.jean-cotxet.fr) et a obtenu une note de 89/100 au titre de l'exercice 2023.

Pyramide des âges



Le nombre de salariés de plus de 55 ans représente 28% de l'effectif : pour prendre en compte cette situation, une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences est mise en place. La catégorie professionnelle la plus concernée depuis de nombreuses années est celle des assistants familiaux. En 2020, pour la première fois, les assistants familiaux âgés de plus de 55 ans représentaient la moitié de l'effectif de la catégorie. Depuis 2021, cette part avoisine les 60%. L'association, malgré les actions mises en œuvre pour y remédier, fait face à d'importants problèmes de recrutement dans cette profession, comme l'ensemble des associations et conseils départementaux. Plus largement, de réelles difficultés sont rencontrées depuis plusieurs années pour recruter des personnels éducatifs diplômés. C'est la raison pour laquelle décision a été prise de maintenir le chantier prioritaire de recrutement et de fidélisation, entrepris en 2021.

Il faut par ailleurs noter qu'à l'échelle de l'association, le personnel âgé de moins de 35 ans constitue une part importante des effectifs puisqu'il en représente 26%. Historiquement, c'est **le personnel éducatif** qui est le plus jeune ; cette année encore, il compte pour plus de **80 % de l'effectif global âgé de moins de 35 ans**.

L'ancienneté des personnels est un indicateur précieux pour garantir l'équilibre nécessaire entre les anciens, porteurs et garants de la culture de l'association et de ses savoir-faire, et les nouveaux, qui apportent des compétences nouvelles et des capacités d'évolution. Elle permet également de mesurer le capital fidélisation. **En 2023, 52% des salariés sont présents depuis 5 ans et plus, et 35% depuis plus de 10 ans**. L'association a la volonté de poursuivre sa mobilisation en termes de fidélisation de ses salariés : c'est pourquoi cette thématique cruciale fait toujours partie du chantier prioritaire de 2023.

ANCIENNETÉ	- 1 an	1 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 19 ans	20 à 24 ans	+ 25 ans
Encadrement	13	26	19	10	7	11
Personnel administratif	7	29	15	24	3	9
Personnel éducatif	86	191	81	84	16	15
Services généraux	12	40	20	29	5	6
Médical / paramédical	11	24	11	10	8	2
Assistants familiaux	16	30	33	80	16	16
TOTAL	145	340	179	237	55	59

L'absentéisme est un indicateur qui révèle notamment le bon fonctionnement d'un établissement. Sont présentés ci-dessous les chiffres globaux de l'association.

Les jours d'absence (tous motifs confondus) ont augmenté de 429 jours par rapport à 2022 soit + 1.3% pour un effectif stable. L'absentéisme se caractérise notamment par :

- une baisse significative du nombre de journées pour **maladie** par rapport à 2022 : - 1 623 (nombre total supérieur à 10 000 depuis 2014), soit - 10.5 %
- une augmentation des absences pour **accident du travail** : + 475 jours par rapport à 2022, pour un niveau identique à 2020.
- le nombre de journées pour **maladie enfants** est en augmentation sensible + 98 jours soit + 40% mais toujours très inférieur à 2011, où un niveau record de 800 jours avait été atteint.
- les **congés maternité**, en baisse depuis plusieurs années sur le plan national et au sein de l'association, enregistrent une baisse de 2% en 2023.
- nouveau recul des **congés paternité** qui représentent en 2023 223 jours soit 96 jours en moins (-30%)

ABSENTEISME (en jours)	2019	2020	2021	2022	2023
Congés maladie	13 199	16 215	13 043	15 377	13 754
Congés longue maladie	7 050	9 066	8 580	7 861	9 500
Congés maladie enfants	305	173	250	243	341
Congés accident du travail	5 556	4 520	5 440	5 053	5 528
Maternité	3 183	1 701	2 824	2 647	2584
Paternité	108	101	145	319	223
Total	29 401	31 776	30 282	31 501	31930

b) Contrats en alternance

En 2023, **65 apprentis** ont été formés, dont 59 étaient des travailleurs sociaux et 6 intervenaient en filière administrative.

Par ailleurs en 2023, 16 apprentis ont présenté leur diplôme et 15 l'ont obtenu et c'est ici l'occasion de leur réitérer nos félicitations. En 2024, 23 apprentis passeront leurs examens.

Depuis des années, l'engagement pour les formations du secteur est au centre des préoccupations de l'association. La participation au Master Enfance et Famille à l'Université Paris Nanterre et depuis juin 2015, aux Conseils d'Administration de l'IRTS PARMENTIER et de l'UNAFORIS, en témoignent. Ces décisions démontrent la volonté de prendre part dans la formation des acteurs du secteur.

c/ Stagiaires

L'association a poursuivi sa politique d'accueil en recevant au cours de l'année 2023, **90 stagiaires** – dont 53 gratifiés – originaires de 21 centres de formation. Elle confirme ainsi sa position d'acteur de la formation, pour transmettre ses savoir-faire et savoir-être afin que les futurs professionnels disposent des compétences nécessaires pour accompagner au mieux les jeunes.

Reste à déplorer le nombre important de candidatures auxquelles il n'a pas été possible de donner une suite favorable par manque de possibilité d'accompagnement dans les structures ou de budget autorisé pour les gratifications. L'association peut recevoir jusqu'à une centaine de demandes de stage par mois et doit à regret en refuser la grande majorité, sachant que les étudiants ne pourront pas valider leur formation s'ils n'ont pas trouvé de structure d'accueil pour leurs stages dits « longs », participant à la formation indispensable des professionnels du secteur social.

Les réunions regroupant les stagiaires, toujours riches et intéressantes pour les participants, ont pu avoir lieu en 2023. C'est l'occasion de leur présenter l'association dans son ensemble et de leur proposer un lieu d'échange et de réflexion sur leurs futurs métiers. Par ailleurs, un des bénéfices du travail en commun avec les écoles est la présence de formateurs d'école à ces réunions.

Educateurs Spécialisés	Moniteurs-éducateurs	EJE	Psychologues	Autres formations*	TOTAL
49	7	4	8	22	90

*2 CAFDES, 5 CAFERUIS, 4 filières administratives, 6 services généraux, 1 ESF, 1 AES, 2 en puériculture, 1 observation 3ème

LA FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS

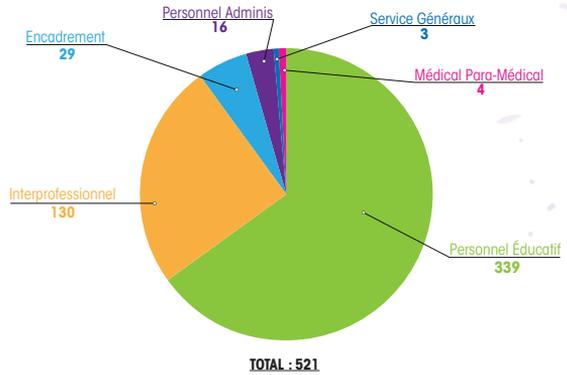
L'association poursuit sa politique active de développement des compétences. Elle met l'accent sur l'adaptation des compétences, liée à l'évolution des publics accueillis, aux évolutions des métiers du secteur ainsi que celles en lien avec les réalités socio-économiques. Elle assure un soutien à la professionnalisation de ses salariés et veille au maintien de leur employabilité aussi bien qu'à la sécurisation de leur parcours professionnel.

Sous l'impulsion des orientations de la formation définies par la Direction Générale, déclinées par chaque établissement et service en fonction de la spécificité de leur activité, l'élaboration des « Plans de Développement des Compétences » de l'année 2023 a également été alimentée par la collecte des souhaits de formation exprimés par les salariés.

Dans un esprit de transparence, nous nous efforçons d'appuyer cette démarche sur la base du dialogue social et de la concertation avec les différents acteurs tout au long de l'année.

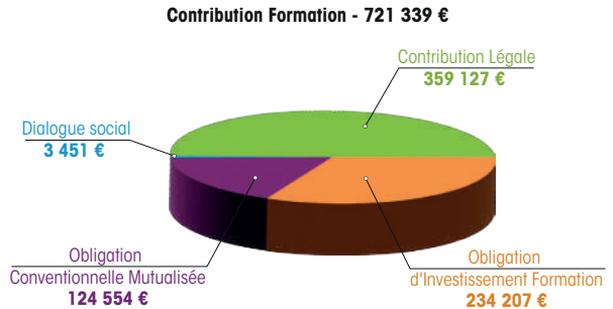
ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE FORMATION

- Formation des faisant fonction
- Professionnalisation
- Acquisition du socle de connaissances et de compétences professionnelles (Cléa)
- Promouvoir le recours au dispositif de reconversion ou de promotion par l'alternance (PRO-A)

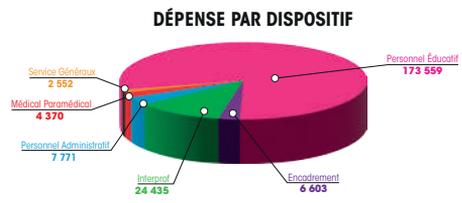


Sur le plan financier, la contribution au développement de la formation professionnelle continue de l'association de l'année 2023 s'élève à **721 339 €** (677 062 € en 2022). Cette contribution se décompose de la manière suivante :

Contribution Formation - année 2023	
Contribution Légale	359 127 €
Obligation Conventionnelle Mutualisée	124 554 €
Obligation d'Investissement Formation	234 207 €
Dialogue social	3 451 €
CONTRIBUTION TOTALE :	721 339 €



Nombre de formations réalisées en **2023 : 97 actions réalisées** contre 109 en 2022, sur un total de 164 demandes instruites. Le coût des formations réalisées en 2023 s'élève à **219 290 €**.



CPF TP : CPF de Transition Professionnelle – FMB : Fonds Mutualisé de Branche

Les formations réalisées, dont les programmes prévoyaient **4 515 heures de contenu pédagogique**, ont concerné **521 participants** pour un montant global de **11 326 heures** d'heures de formation.

Le volume de personnel éducatif formé représente **339 stagiaires** pour un total de **7 462 heures de formation** et un coût de **173 559 €**. Au sein de cette catégorie de personnels, 98 assistants familiaux ont bénéficié de 1 743 heures de formation pour un budget de **39489 €**.

CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION

Thématiques	Nbr Formations	Nbr Participants	Nbr Heures	Coût Réalisé
Accompagnement, pratiques éducatives et sociales	28	237	3 904	72 377 €
Actions professionnalisantes	38	70	3 315	85 168 €
Techniques d'hébergement et d'entretien	6	16	266	6 065 €
Formation systémique	5	32	469	8 964 €
Management, communication	7	54	713	14 445 €
Techniques d'administration et de gestion	5	16	210	9 703 €
Congrès, journées d'études	4	26	517	16 041 €
Divers	4	70	1 932	6 528 €
Total général	97	521	11 326	219 290 €

FORMATIONS COLLECTIVES

• Nombre de Formations Collectives :

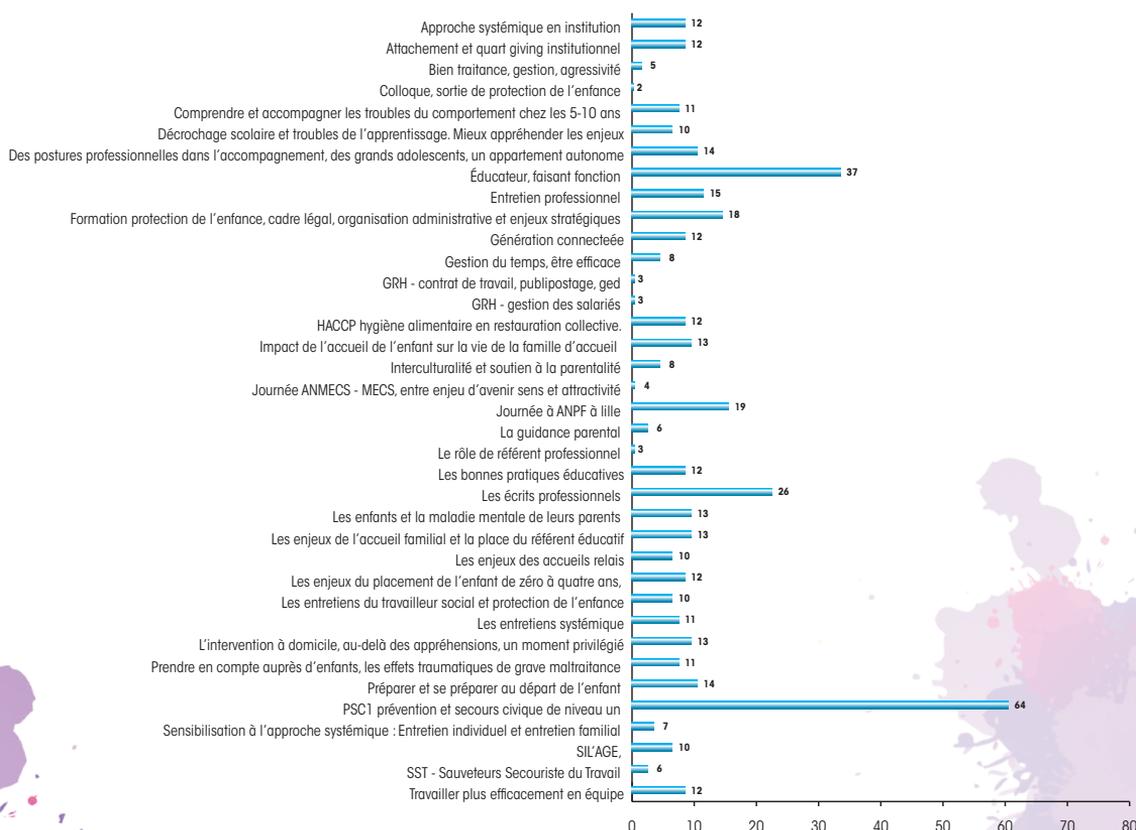
Cette année, nous avons organisé **47 stages collectifs**, une légère diminution par rapport aux 49 stages réalisés en 2022.

• Participation des Salariés

Avec une légère diminution du nombre total de participants, les formations collectives ont attiré 471 salariés en 2023, comparé à 495 salariés l'année précédente.

• Coût des Formations

Le coût total des formations collectives pour 2023 s'élève à 139 310 €, en hausse par rapport aux 133 671 € dépensés en 2022.



• **Durée des Formations**

La durée globale des formations collectives en 2023 s'élève à 8 333 heures, comprenant un contenu pédagogique de 1 152 heures, contre 718 heures en 2022.

En plus des formations collectives générales, deux formations particulières ont été soutenues par le Fonds Mutualisé, ciblant des besoins spécifiques au sein de l'association :

• **Formation au Perfectionnement des Techniques de l'Entretien Professionnel :**

Cette formation a été conçue pour les équipes de direction et d'encadrement récemment recrutées, ainsi que pour ceux n'ayant pas pu assister aux sessions précédentes. Elle a rassemblé 15 participants. L'objectif étant de perfectionner les techniques d'entretien professionnel afin d'améliorer le processus d'accompagnement du développement des compétences et d'évolution professionnel des salariés.

• **Promotion des Modules de Formation des « Faisant Fonction Éducateur » :**

Deux nouvelles promotions ont été mises en place, regroupant trois modules de formation fondés sur le référentiel métier du Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé.

Cette formation a accueilli 37 participants au total en comptabilisant chaque module.

Elle vise un public de professionnels n'ayant pas de diplôme du social et médico-social et occupant un emploi de « Faisant Fonction Éducateur », avec pour objectif de les accompagner dans une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), facilitant ainsi l'obtention de la certification officielle du Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé.

Toutefois, il est à noter que **l'assiduité n'a pas été constante** au sein de cette formation, compte tenu de l'investissement financier 22 712 euros.

FINANCEMENTS DU FONDS MUTUALISÉ DE BRANCHE

Les priorités retenues par l'OPCO Santé en appui aux projets professionnalisants ont permis de bénéficier d'un cofinancement du Fonds Mutualisé de la Branche à hauteur de 15 170 € :

- **Deux Formations Tuteur de Proximité les Bases : 1 125 €**
- **Un Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (Fin d'un Coursus) : 14 045 € (dont salaire et charges 10 635 €)**

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION - CPF

L'Association dans sa logique de fidélisation, continue de soutenir les projets de formation certifiant en opérant un abondement complémentaire (dotation volontaire de l'employeur) des droits CPF des salariés le nécessitant.

Cette année, trois salariés ont bénéficié de cette mesure pour un montant global de 7 620 € en complément de la mobilisation de leur crédit CPF.

Certifications visées :

- 2 DIREIS - Directeur d'organisation ou d'Entreprise d'Innovation Sociale
- 1 Bloc de compétences – Animer des groupes d'analyse de la pratique professionnelle dans le champ social et médico-social

CPF de TRANSITION PROFESSIONNELLE – CPF TP

Quatre éducateurs spécialisés et une secrétaire de direction ont bénéficié d'une autorisation d'absence leur permettant de réaliser leur projet de transition professionnelle.

Certifications visées :

- 3 CAFERUIS
- 1 Titre professionnel de formateur pour adulte

BILAN DE COMPÉTENCES et VALORISATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

- Bilan de compétences : aucun projet réalisé

Valorisation des Acquis de l'Expérience :

Six salariés ont engagé une démarche VAE en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Cinq alternants dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ont réalisé 1591 heures de formation théorique, pour un coût pédagogique s'élevant à 18 349 €.

Certifications visées :

- 4 Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé
- 1 Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants



3

présentation
départementale
des établissements
et services

75

SIEGE SOCIAL

7, boulevard de Magenta / 75010
PARIS

Tél. : : 01 45 49 63 80

📧 : siege@jean-cotxet.asso.fr

Directeur Général : Lucas PAIRAUD

**Directeur Pédagogique
et du Développement** :
Mohand HAMIDOUCHE

Directrice Financière : Cécile DRACIUS

Directeur des Ressources Humaines :
Pauline BRUN

**Cheffe de Service Administratif &
Communication** : Séverine RANDOLFI

Cheffe du service Paie :
Sandrine LAXALT

Chef comptable : Stéphane BLEECKX

Chef de service Formation :
Jean-Claude KOUSSAWO

Chef de service juridique :
Lyes HAMMACHE

Responsable Qualité :
Alexandra KARMANN

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2023 a été rythmée par les faits saillants suivants concernant le siège :

- le siège s'est mobilisé concernant les travaux de transformation de l'association en fondation reconnue d'utilité publique ;
- l'association Jean Cotxet a été retenue pour un important programme de prévention des addictions avec l'AVEJ, la Sauvegarde des Yvelines et Addictions France ;
- l'association a participé à la création du groupement de coopération MERISTEME en Essonne qui vise à développer les bilans psychologiques et l'accompagnement médico-social auprès des enfants placés ;
- le baromètre sur la qualité de vie au travail a permis de démontrer que la situation au sein de l'association Jean Cotxet est plutôt meilleure que dans les autres associations du secteur, 400 personnes y ont répondu ;
- Richard ZIADE est parti en retraite et Mohand HAMIDOUCHE a été nommé au poste de directeur pédagogique ;
- le poste de responsable qualité a été créé et occupé par Alexandra KARMANN, dans le cadre la mise en œuvre de la nouvelle évaluation, plusieurs établissements ayant été évalués en 2023 ;
- l'outil de gestion des temps de travail FOCAT a commencé à être déployé, sous la responsabilité de Sandrine LAXALT, cheffe du service paie.

ET POUR 2024...

L'année 2024 sera consacrée à l'aboutissement de projets, pour certains déjà engagés en 2023 :

- la signature de la nouvelle convention avec l'AVEJ ;
- la poursuite des évaluations dans le cadre du nouveau référentiel HAS ;
- la validation d'un certain nombre de projets d'établissements et services ;
- la réponse à ESMS numérique afin d'obtenir le financement du déploiement d'un dossier usager informatisé ;
- la dématérialisation des bulletins de paie et la généralisation des adresses mail pour chaque professionnel ;
- la mise en œuvre d'une nouvelle charte graphique ;
- la poursuite du chantier prioritaire autour du recrutement et la fidélisation, en particulier des éducateurs et des assistants familiaux.

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

Le SAF 75 a connu une année complexe, liée aux évolutions des besoins du public et au contexte du secteur sous forte tension. Nos possibilités d'accompagnement ont été fragilisées par un dispositif d'accueil d'urgence départemental en saturation, une activité très dense liée à beaucoup de postes vacants et à des dispositifs de soin souvent inaccessibles.

Les recrutements d'assistants familiaux peinent à couvrir les départs à la retraite. Les assistants familiaux en poste se sentent également fragilisés dans leurs missions. De fortes tensions internes ont vu le jour cette année, en raison d'une restructuration liée à la baisse de nos capacités d'accueil. Cette transformation a pu être menée, avec désormais une structure de trois équipes : deux pour les enfants 0-14 ans et une pour les adolescents – jeunes majeurs.

L'année 2023 aura aussi donné lieu à de belles réussites pour des enfants accueillis avec la réalisation de beaux parcours scolaires, des projets d'adoption aboutis, des retours en famille ou des installations en autonomie. Soucieuse de conserver des temps collectifs avec les jeunes, les équipes ont continué à proposer des projets tournés vers l'extérieur (séjours avec un groupe de jeunes, sorties enfants / équipe...). Le partenariat s'est également intensifié avec l'association IM'PACTES.

ET POUR 2024...

2024 doit avant tout nous permettre de retrouver le plaisir et l'envie de construire ensemble, afin de faire face plus sereinement aux enjeux décrits précédemment. Il est nécessaire de reconstruire des outils qui fassent repères et donnent un cadre de travail partagé, sécurisant pour tous, afin de garantir la qualité de l'accompagnement proposé tout en veillant à l'équilibre des places et au respect des compétences.

“ Il faut constamment se battre pour voir plus loin que le bout de son nez. ”

GEORGE ORWELL

75

SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL DE PARIS

34, rue de Paradis / 75010 PARIS

Tél.: 01 47 70 02 05

@ : saf75@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Carole VULLIEZ

Directeur adjoint : Frédéric BENNAÏ

Chefs de Service Educatif :

Peggy DAUTRICHE

Blandine HOUSEZ

Aisita SISSAKO

Chef de Service Administratif :

Sophie BARBEAU AMAR

SERVICE
D'ACCUEIL
FAMILIAL





75

FOYER EDUCATIF "JEAN COTXET"

38, rue de l'Ourcq / 75019 PARIS

Tél. : 01 40 05 01 19

📧 : ourcq@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Axel LIANCE

Chef de Service Educatif :
Abdel SEGUENI



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2023 a vu le foyer de l'Ourcq progresser dans ses objectifs en termes d'activité. Il continue d'être un lieu d'accueil à taille humaine et conserve un fonctionnement que l'on peut qualifier de « familial ».

Le service internat de l'Ourcq a mis l'accent sur le travail en équipe et le sens que ce dernier peut avoir dans notre activité. L'accès à la culture a aussi été un des axes de travail principaux dans l'accompagnement des jeunes accueillis.

Au service appartement, dans la lignée de 2022, cette année a été l'occasion de travailler autour de la qualité de l'accueil en termes d'habitat. En effet, le service a pu rendre un appartement du parc privé qui était dégradé et signer un nouveau bail dans le parc locatif social améliorant, ainsi grandement les conditions de vie quotidiennes des jeunes qui y sont désormais accueillis.

ET POUR 2024...

En 2024, le service internat de l'Ourcq souhaite mener un travail autour du bâtiment accueillant les jeunes. En effet, si ce travail est désormais réalisé pour le service appartement, il nous semble à présent important de l'effectuer pour le service internat dont les locaux sont quelque peu vieillissants.

“

L'adolescence est le seul temps où l'on ait appris quelque chose...”

FOYER ÉDUCATIF JENNER

37, rue Jenner / 75013 PARIS

Tél. : 01 44 24 10 70

@ : jenner@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Olivier BENHAMOU

Chefs de Service Educatif :

Mbarek ABHARI

Lucas POCH

Julien PRUDHOMME

Cheffe des services Administratif et Hôtelier

Céline MORCRETTE

**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**



2023 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2023 à Jenner a été marquée par les évènements suivants :

- création de 3 postes éducatifs pour les 6-13 ans de la MECS ;
- élection en octobre des délégués de groupe pour mettre en place le Conseil des Enfants et des Jeunes de Jenner (CEJJ), nouvelle instance participative du Foyer Educatif Jenner avec une première séance en novembre ;
- finalisation du projet d'établissement 2024-2028 ;
- réalisation d'une fresque murale au PHARE en partenariat avec l'association MAKASSAR (cf. photo) ;
- mise en place d'un groupe de travail pour réécrire le livret d'accueil de l'établissement ;
- renforcement des partenariats avec IM'PACTES, CHAPITRE 2, le CMP BINET, ALFAEV... ;
- encouragement des projets transversaux inter équipes et interservices de l'établissement (MECS & PHARE) ;
- mise en place de la réunion fratrie qui réunit plusieurs disciplines des différents groupes et services de l'établissement ;
- mise en œuvre de plusieurs séjours éducatifs proposés pour les enfants et les jeunes de la MECS et du PHARE.

ET POUR 2024...

- validation en mai 2024 du nouveau projet d'établissement (2024-2028).
- mise en place du logiciel FOCAT pour la gestion des plannings du personnel.
- illustration du nouveau livret d'accueil de façon à le rendre Facile à Lire et à Comprendre (FALC) avec une contribution de l'association IM'PACTES.
- élaboration du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour les futurs travaux de mise aux normes de sécurité et d'amélioration d'accueil des enfants et des jeunes (MECS & PHARE).

“ Il est plus facile
de bâtir des enfants forts
que de réparer des hommes brisés ”

FREDERICK DOUGLASS

75

SAJE SUD-EST PARISIEN

SAJE 13

37, rue Jenner / 75013 PARIS

Tél. : 01 44 24 10 70

Fax : 01 45 83 36 18

@ : sajejenner@jean-cotxet.asso.fr

SAJE ALESIA

29/31, Villa d'Alésia / 75014 PARIS

Tél. : 01 45 39 69 48

@ : sajealesia@jean-cotxet.asso.fr

SAJE NATION

36, rue Picpus / 75012 PARIS

Tél. : 01 40 19 19 09

@ : accueilnation@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Corinne MARCHAND

Cheffes de Service Educatif :

Agnès BOURDIER (11^e 12^e)

et Dorothée PERRIER (13^e 14^e)

SERVICE
D'ACCUEIL DE
JOUR ÉDUCATIF



2023 ET SES FAITS MARQUANTS

Le SAJE Sud-Est Parisien est composé de 4 équipes réparties sur 3 sites :

- Sur le site de Nation, deux équipes : une pour les 5/13 ans et une pour les 14/18 ans.
- Sur le site d'Alésia et de Jenner, deux équipes distinctes pour les 5/13 ans.

3 Equipes sur 4 sont parvenues à effectuer l'activité demandée, excepté le SAJE Alésia qui a connu cette année une baisse concernant les admissions ; un poste éducatif a donc été gelé durant 4 mois.

Comme les années précédentes, de nombreux projets éducatifs ont pu être menés grâce à l'implication et la mobilisation des professionnels (séjours, activités sportives et culturelles, etc.). En effet, des séjours à la mer ou à la montagne ont permis à une grande partie des enfants de quitter leur environnement familial durant une semaine. Des séjours famille ont également été mis en place. Un projet boxe sur le groupe des adolescents a eu lieu durant 6 mois avec la participation du champion du monde Ibrahim KONATE.

Afin de fédérer les équipes et de réfléchir sur nos pratiques actuelles et futures, plusieurs journées inter-SAJE ont eu lieu. Celle du 7 décembre 2023 a permis de travailler sur le thème de « l'intervention à domicile ».

ET POUR 2024...

Comme suite à un travail en commun réalisé en 2023 avec l'ensemble des salariés des SAJE Sud Est Parisien concernant les outils de la loi de 2002, nous allons en 2024 accompagner les nouveaux professionnels à se réapproprier tous ces documents afin d'accompagner au mieux les enfants et les familles.

Une formation collective sur le thème de la « transculturalité » sera également programmée en 2024.

“ Pour pouvoir aider les autres,
il faut avoir soi-même
ce sentiment que les autres
ont besoin de vous. ”

STEFAN ZWEIG

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

2023 a consolidé la restructuration générale de l'établissement Amandiers Belleville et son projet d'accompagnement le plus ajusté possible aux besoins des adolescents et des jeunes majeurs accueillis (le dispositif permettant un « parcours » au sein des deux services et des différents types d'hébergements).

L'amélioration significative de la qualité des conditions d'hébergement notamment par la réfection de la Maison Partagée Séverine, de nouveaux logements à la Suite Educative, et une nouvelle organisation du pôle « entretien des bâtiments » a permis à chacun de se resituer sur ses missions propres et sur le développement des projets éducatifs.

La stabilité d'une grande partie de l'équipe et un travail de « tissage permanent » avec les écoles de travail social nous permettent de ne pas subir les problèmes de recrutement du secteur.

Le partenariat avec les associations IM'PACTES et CHAPITRE 2 nous permet de développer la question du mentorat, des activités socio-culturelles ciblées, de meilleures opportunités d'insertion professionnelles et un soutien à la sortie des dispositifs des jeunes majeurs.

2023 aura été une année posée et apaisée (en termes de dynamique de groupe, de travail de coopération au sein des équipes, d'entrées/sorties des jeunes ...) permettant de déployer l'énergie dans la remise à jour de certains outils 2002.02.

Les liens avec la pédopsychiatrie et la psychiatrie restent toutefois à ce jour le maillon faible de nos partenariats. Ce manque flagrant de relais « attaque » à notre sens la qualité et le maintien d'accompagnements et ne facilite pas la complémentarité de réflexions sur les situations et états traversés par les jeunes.

Le lien avec les anciens reste un besoin identifié auquel il s'agira de trouver une réponse adaptée et ... financée (autrement que sur la bonne volonté des équipes).

ET POUR 2024...

L'accès à la culture, au sport et aux activités citoyennes sera renforcé pour en faire un véritable support éducatif. Des mini-transferts jalonneront l'année (randonnée marche / vélo, canoé), en sus de ceux plus classiques de l'été.

Les « Goûters » de la Suite Educative (entamés fin 2023) s'ancreront dans la pratique du service pour présenter aux jeunes de l'association Jean Cotxet - mais aussi d'autres associations - ce qu'est un APJM¹ et le fonctionnement de la Suite éducative.

¹ : Accueil Provisoire Jeune Majeur

“ La question “d'où êtes-vous ?” n'a plus de sens pour moi ; la seule question à laquelle je peux répondre c'est “où êtes-vous le mieux ?” ”

WAJDI MOUAWAD



FOYER EDUCATIF AMANDIERS- BELLEVILLE

5C, cour de la Métairie / 75020 PARIS

Tél. : 01 44 62 86 40

@ : amandiersbelleville@jean-cotxet.asso.fr

Directrice :

Vanessa LAMARE

Cheffes de service éducatif :

Nathalie GUIMARD
et Suzel HURTER





MAISON DU SACRE-CŒUR

12, rue Saint-Rustique / 75018 PARIS

Tél. : 01 46 06 41 12 -

@ : maisondu sacrecoeur@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Stéphanie ORINEL

Directeur adjoint : Hubert DEMIERE

Cheffes de Service Educatif :

Samira AZZOUZ

Julie GAUTIER

Elisa MADOURI LUC

Séverine PIGNERET

Cheffe de Service Administratif :

Wassila TOUAMI



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

2023 a été marquée par un changement de direction avec le départ en septembre de Mohand Hamidouche à la direction générale en qualité de directeur pédagogique, chargé du développement, de la recherche et des affaires éducatives de l'Association. Stéphanie Orinel et Hubert Demière occupent respectivement les postes de directrice et directeur adjoint depuis le 1^{er} septembre 2023. Cette année aura été une année de transition et de transmission puisque depuis avril, l'établissement s'est préparé à ce changement dans la continuité.

Nous avons œuvré pour la poursuite des différents chantiers aussi bien sur le plan pédagogique que sur le plan matériel. Les travaux des 7^{ème} et 8^{ème} ne sont pas encore terminés et la livraison est prévue pour 2024. Les outils en lien avec le projet d'établissement de la Maison du Sacré cœur et L'Espace Cortot se mettent peu à peu en place. L'écriture du projet d'établissement est en cours et nous souhaitons finaliser en 2024 en sachant que notre évaluation externe est prévue pour 2025. De nombreux projets pédagogiques ont vu le jour et les équipes font preuve de dynamisme et sont pro actives, nous les encourageons dans ce sens en 2024.

L'autre transformation majeure est la mise en place du travail de nuit réalisée uniquement par les surveillants de nuit ceci en lien avec une demande de la DSOL² suite à l'enquête administrative de juillet 2022 consécutive au décès d'une jeune. Des comités de pilotage ont eu lieu en 2023 pour accompagner ce changement de culture et d'organisation. Des nouveaux plannings seront proposés en 2024 ainsi que le nouveau logiciel horaire.

L'activité s'est maintenue en 2023 suite au traumatisme institutionnel de mai 2022. Cependant nous restons très attentifs et continuons à prendre soin les uns des autres.

ET POUR 2024...

Nous pourrions intituler ce nouveau chapitre de 2024 ainsi : Garder le cap ! Les équipes sont au travail dans tous les domaines, guidées par l'équipe de direction. Des nouveaux professionnels nous ont rejoints depuis septembre avec de nouvelles énergies et l'envie de construire et d'innover. Les professionnels plus aguerris sont dans la transmission et proposent eux aussi des nouveaux projets. 2024 sera très riche en projets.

“ Si tu veux construire un bateau,
ne rassemble pas tes hommes et femmes
pour leur donner des ordres,
pour expliquer chaque détail,
pour leur dire ou trouver chaque chose...
si tu veux construire un bateau,
fais naître dans le cœur
de tes hommes et femmes
le désir de la mer. ”

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

Des remous ont agité l'activité de notre service cette année. Entre départs de professionnels, mesures éducatives dégradées, nécessitant parfois un signalement, nous avons eu à subir une sous-activité. Plusieurs raisons viennent expliquer ce fait, notamment, un grand nombre de rendez-vous de signatures non honorés par les familles « demandeuses ». En effet, cette mesure administrative est bien souvent fortement suggérée par des professionnels les accompagnant sur divers problématiques mais les familles ne sont pas toujours convaincues de la nécessité d'un tel accompagnement. Les professionnels de l'Aide Educative à Domicile n'ont de cesse de veiller à obtenir l'adhésion des familles pour l'efficacité de la mesure éducative. La persévérance et l'engagement sont autant de savoir-être qui nous animent.

ET POUR 2024...

Le premier semestre 2024 s'annonce difficile en raison des mouvements du personnel, avec quatre postes éducatifs vacants pour lesquels nous recevons peu de candidatures. Néanmoins, l'accent va être mis sur la réécriture du projet de service, fédérant ainsi les professionnels autour de leurs pratiques et de la réalité du terrain.

“ La parentalité
est un marathon,
pas un sprint ”

HISTOIRES DE PAPAS



SERVICES DE MILIEU OUVERT PARISIEN

ACTION EDUCATIVE A DOMICILE

49 bis, rue de Lancry / 75010 PARIS

Tél. : 01 53 38 90 08 -

@ : aedlancry@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Daniel DUMANOIR

Cheffe de Service Educatif :
Camille ALONZEAU

Chef de Service Administratif :
Patrice RACHELLI





SERVICES DE MILIEU OUVERT PARISIEN

LIEU-RENCONTRE

75, rue de Clichy / 75009 PARIS

Tél. : 01 53 32 46 80

📧 : lieurencontre@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Daniel DUMANOIR

Cheffe de Service Educatif :
Florie BALLAND

Chef de Service Administratif :
Patrice RACHELLI



2023 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a vu un retour à la normale dans l'exercice des rencontres parents-enfants. En effet, après la pandémie qui a touché notre pays, faisant souvent fi des rencontres entre enfant et parent non-hébergeant, il était important de proposer à nouveau aux familles un cadre de visites fiable pour garantir la qualité de la rencontre.

Face aux demandes d'intervention toujours croissantes, nous avons poursuivi le projet d'extension du Lieu-Rencontre. Ce projet résulte des délais d'attente de mise en œuvre qui augmentent ; nous y accolons le projet de développement de la Mesure d'Accompagnement Protégé (MAP) dite renforcée. En effet, depuis 2021, nous réalisons des Mesures d'Accompagnement Protégé classiques, qui ont pour mission de conduire un (des) enfant(s) du domicile du parent qui a la garde au domicile de l'autre parent. Cependant, bon nombre d'enfants issus de couples séparés nécessiterait, au préalable, des visites médiatisées assorties d'un accompagnement privilégié afin de garantir la sécurité du parent gardien. D'où le projet de MAP dite renforcée que nous pourrions mener.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une stagiaire Juge aux Affaires Familiales.

ET POUR 2024...

Nous constatons une sollicitation toujours plus forte des espaces rencontre, aussi allons-nous poursuivre le projet d'extension du Lieu-Rencontre qui pourrait alors exercer dans deux sites. Nous portons également un grand intérêt à l'exercice de la MAP et de la MAP dite renforcée, en dépit de la difficulté à recruter des professionnels à temps partiel .

“ L'enfant n'a pas besoin de parents parfaits mais de parents authentiques qui reconnaissent leurs erreurs et leurs envies de changer ”

ARNAUD DEROO

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2023, à l'instar des deux dernières années, est marquée par un haut niveau de jugements reçus en assistance éducative. L'activité toujours croissante augmente les délais de prise en charge, nous amenant aujourd'hui à des délais compris entre 10 et 12 mois, et ce, tout en disposant d'une équipe complète de travailleurs sociaux.

Néanmoins, ces temps d'attente accentuent le risque de danger dans lequel se trouvent les enfants, les adolescents lors de l'annonce de la mesure éducative. Ainsi, il est fréquent que les familles que nous rencontrons lors du premier rendez-vous aient la perception soit que la mesure n'est plus d'actualité, soit que la situation s'est dégradée. Ces temps d'attente sont incompréhensibles pour les jeunes et leur famille et complexifient le démarrage de la mesure d'action éducative.

Nous devons donc faire preuve d'une grande vigilance aux situations en attente.

ET POUR 2024...

Nous souhaitons pour 2024, resserrer la collaboration avec les magistrats à propos des mesures en attente. En effet, il nous faudrait certainement envisager le soutien d'un professionnel supplémentaire pour traiter ces mesures avant une prise en charge pleine et entière.



SERVICES DE MILIEU OUVERT PARISIEN

SERVICE D'ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT- AEMO 75

49 bis, rue de Lancry / 75010 PARIS

Tél. : 01 44 52 56 80

@ : aemolancry@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Daniel DUMANOIR

Cheffe de Service Éducatif :
Daphné DECOURT

Chef de Service Administratif :
Patrice RACHELLI



“ Un enfant peut épidermiquement percevoir, sans se tromper, le malheur et le bonheur des adultes ”

YUKIO MISHIMA



75

SERVICE D'ACTIVITES PSYCHO- PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES DE JOUR

SAPPEJ

75, rue Clichy / 75009 PARIS

Tél. : 01 53 32 46 60

@ : sappej@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Daniel DUMANOIR

Directeur adjoint :

Jean-Christophe DUQUESNE

Chef de Service Educatif :

Carlos MORAIS

Chef de Service Administratif :

Patrice RACHELLI

SERVICE
D'ACCUEIL
DE JOUR

24 PLACES



DE 11 À 16 ANS

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

Nous constatons au fil des années que l'âge des jeunes accueillis au SAPPEJ est parfois supérieur à notre habilitation. En effet, même si la porte d'entrée au SAPPEJ est le parcours de poly-exclusions de ces jeunes, ils arrivent en tant que mineurs et du fait de leurs problématiques sociales, éducatives et scolaires, bénéficient d'un accompagnement jusqu'à leur majorité. En lien avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, nous travaillons de concert pour offrir à ces jeunes adultes une porte de sortie la plus adéquate à leurs profils.

En cette année scolaire 2023-2024, nous notons qu'un grand nombre de jeunes accueillis au SAPPEJ bénéficie d'un retour progressif, alternant des temps d'inclusion au collège et des temps de prise en charge au SAPPEJ.

Cependant, le nombre de retirants sociaux reste constant, nécessitant une intervention à domicile soutenue.

ET POUR 2024...

L'intérêt des emplois du temps personnalisés pour chaque jeune accueilli permet une prise en charge plus individualisée mais il nous faut mettre l'accent sur des temps collectifs. Non pas qu'ils n'existent pas, mais l'objectif est de les rendre plus identifiables pour que les jeunes puissent se projeter dans un emploi du temps conforme à une réalité d'élève.

“ Un enfant qui se comporte de manière inappropriée est un enfant bien souvent découragé ”

RUDOLF DREIKURS (PSYCHIATRE)

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2023, a été marquée par le changement de localisation de l'établissement suite à un effondrement de plafond. En effet, le SAHP a été temporairement hébergé dans le 20^{ème} arrondissement et va prochainement réintégrer son arrondissement d'origine, le 15^{ème}, le temps de reconstruire le site du 77 rue de la Croix-Nivert. Le projet immobilier sur le site original de l'établissement continue d'être porté et son aboutissement est estimé à une échéance de 3/4 ans.

Cette année a aussi vu commencer la mue de l'activité du SAHP qui va passer d'un accueil de 3 jours renouvelable à un service d'accueil d'urgence permettant d'accompagner les adolescents pour une période de 10 semaines. Ainsi, à la mission d'apaisement suite à un moment de crise qui lui était dévolue, va désormais s'ajouter la pratique de l'évaluation de la situation des jeunes afin de permettre une orientation plus efficiente.

Le SAHP a su montrer sa capacité d'adaptation en maintenant une activité soutenue malgré les difficultés qu'il a rencontrées.

ET POUR 2024...

Pour l'année 2024, le SAHP souhaite finaliser la réflexion menée autour du nouveau projet d'allongement de la durée de prise en charge et accéder à son lieu d'activité temporaire pour une durée d'au moins 3 ans.

Cette année devrait donc être l'année de la stabilisation après les mouvements connus en 2023.



SERVICE D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT PROVISOIRE

77, rue de la Croix-Nivert / 75015
PARIS

Tél. : 01 45 33 05 16

@ : xnivert@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Axel LIANCE

Chefs de Service Educatif :
Florence BRICE et Abdel JEBARI



**SERVICE
D'ACCUEIL
D'URGENCE**

“ L'éducation est un apprentissage social. Elle nous aide à grandir et à vivre. ”



78

FOYER EDUCATIF DE NEAUPHLE-LE- CHATEAU

26, Rue du Vieux Château / 78640
NEAUPHLE-LE-CHATEAU

Tél. : 01 34 89 01 17

@ : neauphle@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Christel RAVIER

Chefs de Service éducatif :
Kellam MAMBA et Morgane POULY



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2023 a été marquée par un certain nombre de mouvements du personnel notamment au niveau encadrement. C'est dans ce contexte qu'une nouvelle équipe de direction s'est constituée et qu'un nouveau psychologue a intégré l'équipe. Les groupes d'analyse des pratiques fortement attendus par l'équipe éducative ont été remis en place et permettent à nouveau d'accompagner et soutenir la pensée éducative.

Par ailleurs, cette année encore nous avons accueilli des enfants dont les situations sont terriblement empreintes de traumatismes et engendrent de forts troubles. Pour autant l'expérience et la stabilité des professionnels restent des repères essentiels pour ces enfants particulièrement fragiles. Mais le professionnalisme et l'engagement de l'équipe ne pallient pas le faible ratio d'encadrement éducatif structurel du foyer. La réécriture du projet d'établissement en cours va permettre de revitaliser la pensée collective et de retrouver des repères communs. Les travaux de rénovation de l'établissement se poursuivent.

ET POUR 2024...

La finalisation du projet d'établissement permettra de retrouver un sens commun au travail éducatif proposé aux enfants accueillis au foyer et à leur famille. De nouveaux mouvements attendus dans l'équipe d'encadrement vont nécessiter de nouvelles embauches mais seront également l'occasion de repenser le rôle des chefs de service au foyer de Neauphle et la cohésion de l'équipe de direction.

“ L'acte éducatif n'a pas pour objectif de soigner ni de combler les manques, il doit créer les conditions pour que le sujet, pris dans les rets d'une situation sans issue, puisse devenir acteur de sa propre vie en s'ouvrant à de nouveaux possibles ”

JACQUES MARPEAU

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

Le service de la Parent'aise a été marqué par des mouvements de personnel. Le départ de la cheffe de service ainsi que des 2 psychologues de l'équipe, chacune pour des raisons différentes (professionnelles/familiales), a nécessité l'embauche de nouvelles salariées. C'est ainsi que grâce à la volonté associative de favoriser la mobilité interne, une nouvelle cheffe de service est arrivée rapidement. Cette fluidité a notamment permis un tuilage rassurant pour tout l'ensemble de l'équipe.

L'expérimentation du conseil départementale des Yvelines n'a pas été sans effet sur les saisines faites par l'ASE vers le service. Mais le partenariat avec les autres plateformes et les Pôles Enfance Jeunesse se poursuit et permet de fluidifier et réguler l'activité des services. Par ailleurs, le service de la Parent'aise, bien que n'ayant pas pour le moment trouvé un écho favorable, a proposé au CD78 quelques pistes de réflexions afin d'ajuster les prestations possibles au plus près des besoins des enfants : l'accueil des très grandes fratries et/ou un service mobile de VPT.

ET POUR 2024...

2024 verra la nécessité de mettre à jour le projet de service ouvert depuis 5 ans. Ce travail sera également l'opportunité d'évaluer notre dispositif. Le renouvellement d'une partie de l'équipe permettra également d'apporter un regard nouveau sur les pratiques éducatives.

LA PARENT'AISE

17, rue des Frères Lumière / 78370
PLAISIR

Tél. : 01 30 44 52 50

@ : laparentaise@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Christel RAVIER

Cheffe de Service éducatif :

Aurélie TCHAMBA

SERVICE
DE VISITES
MÉDIATISÉES



“ Nous croyons
que les contes et les jeux
appartiennent à l'enfance,
myopes que nous sommes !
Comment pourrions-nous vivre,
à n'importe quel âge de la vie,
sans contes et sans jeux ”

FRIEDRICH NIETZSCHE



91

FOYER BIEVRES - PALAISEAU

Directrice : Chrystelle FAILDE

FOYER DE BIEVRES « Odette BENEDETTI »

9, rue Léon Mignotte / 91570 BIEVRES

Tél. : 01 69 35 37 90

@ : bievres@jean-cotxet.asso.fr

Cheffe de Service Educatif :
Christelle RIBEIRO

FOYER DE PALAISEAU

1, boulevard Viala / 91120 PALAISEAU

Tél. : 01 60 14 93 65

@ : palaiseau@jean-cotxet.asso.fr

Cheffe de Service Educatif :
Lucie JAHIER



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2023 a été ponctuée de divers projets pour les établissements de Bièvres, Palaiseau et du service Jeunes majeurs.

À Palaiseau, le service jeunes majeurs et le foyer éducatif ont accueilli une nouvelle cheffe de service. En parallèle les travaux ont continué au foyer, nous venons de finaliser les peintures et l'isolation phonique de la salle à manger. Nous avons mis en place un partenariat efficace avec l'association IM'PACTES pour l'aide aux devoirs, une activité bibliothèque, mais aussi du théâtre. Pour le service jeunes majeurs, nous avons également sollicité ce partenaire, ce qui nous a permis d'avoir des ordinateurs pour nos jeunes. Cette année, une réflexion autour de ce service a été menée de manière à répondre au plus près des besoins du département, et le service a ouvert aux mineurs de 17 ans, ce qui amené l'équipe à proposer un accompagnement plus en proximité.

Au foyer de Bièvres, nous sommes toujours en réfection et en travaux, cette maison est très adaptée aux enfants, elle résonne de jeux et de vie, mais il faut sans cesse réparer et continuer à mettre en œuvre les nombreux chantiers de rénovation.

Comme toujours de nombreux projets et séjours ont été proposés par les équipes éducatives. Nous avons pu proposer aux enfants des activités d'art-thérapie durant les petites vacances. Grâce à l'implication de tous (équipe et enfants), de l'argent a été récolté par le biais d'une cagnotte en ligne et la vente de gâteaux, ce qui a permis de récolter suffisamment pour amener les enfants tout un week-end au Futuroscope. Par ailleurs, 2 autres séjours ont été mis en place par les équipes.

Un projet de dons de jouets et de vêtements a été finalisé avec la société Bouygues ce qui nous a permis de récolter des jouets presque neufs et des habits de très bonne qualité. Mais aussi des dons d'argent d'une autre société ont permis l'achat de cadeaux de Noël et de vélos pour les adolescents de Palaiseau et la maison d'enfants de Bièvres. Enfin, à Bièvres, la décoration des chambres des enfants par des designers a été entièrement finalisée, pour la plus grande joie des enfants.

Nous continuons donc les projets de partenariat avec des sociétés prêtes à s'investir dans la subvention de nos projets.

ET POUR 2024...

Pour les structures nous continuerons les différents travaux, mais au-delà et pour Palaiseau particulièrement, nous continuons de penser ces travaux afin de toujours donner plus d'espace aux adolescents.

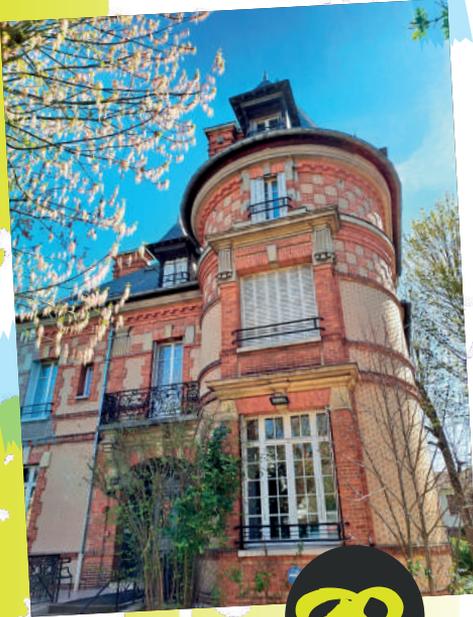
Pour l'établissement de Bièvres, nous continuerons à participer à la vie du village.

Cette inscription dans le tissu associatif de la vie locale pour les 3 entités permet aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes, de profiter pleinement de la richesse d'une ouverture sur l'extérieur.

“ Tous les enfants ont du génie,
le tout c'est
de le faire apparaître ”

CHARLIE CHAPLIN

2023 ET SES FAITS MARQUANTS



92

FOYER DE GARCHES

8, Avenue Foch / 92380 GARCHES

Tél. : 01 47 01 39 70

@ : garches@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Djibril SOUMARE

Chefs de service éducatif :

Aurélie TCHAMBA et Joel BLIN



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**

L'année 2023 a été marquée par une activité soutenue au foyer de Garches, notamment en ce qui concerne l'accueil et l'accompagnement des jeunes filles.

Tout au long de l'année, une variété d'activités manuelles et de loisirs à visées éducatives et préventives ont été proposées dans l'objectif de favoriser leur développement personnel, de renforcer la confiance en elles et leur bien-être.

Malgré de nombreux postes éducatifs non pourvus, le défi a été relevé. L'évaluation externe réalisée en juin dernier a d'ailleurs souligné la qualité du travail au sein du foyer. Cela témoigne de l'engagement et du professionnalisme du personnel, qui a su maintenir un niveau élevé dans l'accompagnement au quotidien, à la fois sur le plan individuel et collectif, malgré de nombreuses contraintes.

Un aspect notable de l'année 2023 a été l'orientation réussie de nombreuses jeunes filles vers des dispositifs de droit commun, démontrant ainsi l'efficacité du travail au sein de la MECS de Garches dans la réinsertion sociale et le soutien des jeunes filles en difficulté.

L'année 2023 a donc été une année rythmée avec une dynamique de travail lancée dès le début de l'année, tant dans l'accueil que l'orientation des jeunes. Ce qui a permis de finir l'année sereinement au niveau de l'activité.

L'accompagnement personnalisé a occupé une place centrale dans le travail quotidien des éducateurs. Le partenariat s'est développé et a permis à l'équipe éducative de soutenir chaque jeune fille dans son épanouissement personnel et le développement de son autonomie.

ET POUR 2024...

Pour 2024, le foyer de Garches se fixe des objectifs ambitieux dans l'accueil et l'accompagnement des jeunes filles à travers des actions ciblées. Fort des enseignements tirés des années précédentes, l'établissement s'engage à renforcer ses actions en vue d'offrir un environnement accueillant et des services de qualité. L'accueil des jeunes filles sera au cœur des préoccupations, avec une attention portée à leur intégration, leur bien-être et la préparation de leur sortie.

“ La fonction de l'éducation est d'apprendre à penser intensément et à penser de manière critique. L'intelligence plus le caractère, c'est le but de la véritable éducation. ”

MARTIN LUTHER KING



SAS 92

8, Avenue Foch / 92380 GARCHES

Tél. : 01 47 01 39 70

✉ : garches@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Djibril SOUMARE

Cheffe de Service éducatif :
Clémentine REYNTJES

**SERVICE
D'ACCUEIL
DE JOUR
ÉDUCATIF**

20 PLACES



2023 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2023 a été marquée par plusieurs défis majeurs pour l'ouverture du SAS 92, confronté simultanément aux problèmes de recrutement et à des retards significatifs dans la livraison et l'équipement des appartements de bureaux et d'accueil des jeunes. Malgré ces obstacles, le SAS 92 a maintenu ses efforts pour assurer un service de qualité de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes dans des circonstances difficiles.

Il a fallu un ajustement constant et un travail d'adaptation au quotidien pour relever les défis.

L'équipe du SAS 92 a dû faire preuve de flexibilité et de résilience pour répondre aux besoins des jeunes dans un environnement de grande promiscuité. Malgré tout, le recrutement s'est poursuivi avec détermination afin de renforcer l'équipe et maintenir le niveau de service attendu.

L'année 2023 aura donc été une année d'apprentissage afin de mieux préparer le terrain pour des améliorations continues et un meilleur service rendu pour 2024.

ET POUR 2024...

Pour 2024, le SAS 92 s'engage à poursuivre l'amélioration de la qualité de son accompagnement en mettant en place des partenariats multiples pour répondre aux besoins des jeunes. L'accent sera donc mis sur la qualité en tirant parti des synergies offertes par ce que nous offre notre environnement. Le SAS 92 aspire donc à offrir aux jeunes une expérience enrichissante et durable, favorisant leur développement personnel et leur intégration sociale.

“ La vie est un mystère qu'il faut vivre, et non un problème à résoudre. Colère et intolérance sont les ennemis d'une bonne compréhension ”

GANDHI



SAJE 92

16, Rue Gaston Appert / 92390
VILLENEUVE-LA-GARENNE

Tél. : 01 47 90 78 25

📧 : sajevilleneuve@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Corinne MARCHAND

Cheffe de Service éducatif :
Séverine GERVAIS

SERVICE
D'ACCUEIL
DE JOUR
ÉDUCATIF



2023 ET SES FAITS MARQUANTS

Cette année, nous avons de nouveau accompagné un nombre plus important de garçons. Dans un objectif, entre autres, d'égalité des chances, nous continuons donc de sensibiliser les partenaires orienteurs aux besoins des filles et à leur manière, parfois plus discrète, d'exprimer leurs difficultés. Les orientations en 2023 ont ainsi été plus équilibrées. Par ailleurs, l'équipe fut stable en grande majorité. Seule la psychologue, en poste depuis l'ouverture, a quitté le SAJE en fin d'année. Nous avons pu recruter une autre professionnelle qui a pris ses fonctions dans la continuité.

L'évaluation externe du SAJE a été menée en juin. Le rapport final nous conforte dans nos pratiques, qui apparaissent qualitativement conformes à ce qui est attendu. Quelques pistes d'amélioration ont été identifiées, qui seront à développer.

Enfin, cette année a vu la concrétisation de la 1^{ère} journée de rencontre des SAJE de l'association, sur le thème de l'accompagnement des familles et plus précisément du « domicile » dans son sens large (VAD, fonctionnement familial et enjeux interculturels, ...). Des interventions interactives et abordant des aspects concrets ont favorisé la rencontre entre professionnels, les échanges et la réflexion, et ce dans un climat d'ouverture et de bienveillance. Cette rencontre a été très appréciée par l'ensemble des participants.

ET POUR 2024...

En 2024, nous souhaitons fêter les 10 ans du SAJE 92 en organisant une journée « portes ouvertes ». En outre, nous allons continuer à mettre en œuvre les axes de développement identifiés dans le projet de service et l'évaluation, entre autres le suivi des « anciens » pour évaluer la plus-value de l'accompagnement au SAJE a posteriori, ou des actions de formation sur des sujets spécifiques tels que l'éducation à la santé.

“ La sagesse
nous envoie
à l'enfance ”

BLAISE PASCAL



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS EDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS

DAE 93

7, boulevard de la Libération
Immeuble « Le Charles Michel »
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 48 09 00 46

Fax : 01 48 09 19 73

Directrice : Camille DEGAND

Directeurs adjoints :

- Catherine MERIGOT, **en charge du Pôle Milieu ouvert, composé des services suivants** :

• **AEMO/AED** :

poste vacant de Chef
de service éducatif

• **AEMOI** :

Matthieu FROU

Chef de service Educatif

• **Réparation Pénale** :

Laetitia COSTA

Cheffe de service éducatif

• **Service d'Investigation Educative** :

Laetitia COSTA

Cheffe de service éducatif

- **Poste vacant, en charge du Pôle Hébergement, composé des services suivants** :

• **ASSD** :

Houria KHIDER
et Manon GAUTRAN

Cheffes de service éducatif

• **ADOPHE** :

Claire BIGNON

Cheffe de service éducatif

Fabienne EVUORT-FOSTIN

Cheffe de service administratif

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

En 2023, le DAE 93 a pris en charge plus de 1 000 jeunes, mineurs ou jeunes majeurs, dans le cadre de mesures d'Investigation, d'AEMO, d'AEMO-I, d'AED, de Réparation Pénale, de placements à domicile ou en collectivité.

Toujours impactées par les difficultés de recrutement (éducatifs et encadrants), les équipes du dispositif poursuivent toutefois avec créativité et bienveillance les accompagnements éducatifs auprès des familles.

ET POUR 2024...

L'année 2024 aura pour objectifs de finaliser la réactualisation des projets de services du pôle hébergement et d'entamer pour l'ensemble du DAE la mise en œuvre des fiches actions. Pour ce faire 3 axes stratégiques ont été retenus : renforcement des méthodes d'intervention et d'évaluation, amélioration des communications et modernisation des supports au pilotage du dispositif et de ses composants.

Le dispositif poursuivra le développement de la construction de son identité avec le développement de l'harmonisation de ses pratiques tout en laissant une place prépondérante à la spécificité des missions de chaque service et en s'inscrivant légitimement dans le projet associatif.

La qualité, traditionnellement au cœur de nos préoccupations sera d'autant plus au centre de la réflexion des services de milieu ouvert avec les premières évaluations.

“ Se réunir est un début,
rester ensemble est
un progrès, travailler
ensemble est la réussite. ”



93

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

Le service AEMO du DAE 93 a vécu une année 2023 marquée par des mouvements importants de personnels, avec le renouvellement d'une partie de l'équipe et du changement de chef de service. Les difficultés de recrutement restent significatives au sein du territoire avec des profils de candidats qui ne correspondent que rarement aux besoins liés à notre type d'intervention.

L'équipe psycho-éducative reste toutefois fortement mobilisée dans l'intervention auprès des familles avec des accompagnements globaux de qualité. Le partenariat avec des structures extérieures est un des axes majeurs qui permet d'orienter les familles vers le droit commun et de s'appuyer sur l'expertise externe en fonction des besoins repérés.

Les entretiens familiaux et le projet « Jouer, c'est grandir » se sont maintenus en 2023 avec une participation active de certaines familles de l'AEMO comme celles d'autres services du DAE 93.

Cette année s'inscrit dans une dynamique globale de complexification des problématiques rencontrées, à la croisée des enjeux de violences physiques, psychiques et sexuelles, de santé mentale et de précarité sociale.

ET POUR 2024...

Le recrutement de nouveaux professionnels reste la priorité de 2024 dans la perspective de stabiliser l'équipe éducative. La réalisation des fiches actions du projet de service sera l'un des enjeux de 2024.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS EDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS

AEMO 93

7, boulevard de la Libération -
Immeuble « Le Charles Michel » -
93200 SAINT-DENIS

T él. : 01 48 09 00 46

@ : aemo93@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directrice adjointe :
Catherine MERIGOT

Chef de Service Educatif :
Poste vacant

Cheffe de service administratif :
Fabienne EVUORT-FOSTIN

SERVICE
D'ACTION
ÉDUCATIVE
EN MILIEU
OUVERT



« Une relation, pour être éducative, doit ouvrir à des enjeux nouveaux de rapports de places, qui vont désinstaller la répétition que le sujet a organisé avec lui-même, les autres et son environnement »

JACQUES MARPEAU



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS EDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS

AEMO INTENSIVE 93

7, boulevard de la Libération -
Immeuble « Le Charles Michel » -
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 48 09 44 11

@ : aemo-int93@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directrice adjointe :
Catherine MERIGOT

Chef de service éducatif :
Matthieu FROU

Cheffe de Service administratif :
Fabienne FOSTIN

**SERVICE
D'ACTION
ÉDUCATIVE
EN MILIEU
OUVERT
INTENSIVE**



2023 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2023 a été marquée par l'absence prolongée d'un responsable de proximité ce qui a bouleversé les habitudes de l'équipe et a complexifié l'accompagnement d'un travail en intensivité auprès des familles.

Néanmoins, l'équipe a pu penser l'organisation de différents ateliers collectifs à destination des jeunes : boxe, modelage, équitation (mutualisé avec le service de Réparation Pénale), pâtisserie. Ces temps se sont avérés très positifs, tant dans l'affluence qu'ils ont suscité que dans leur déroulement.

Sur le plan de la réflexion clinique l'équipe éducative a vécu un moment fort en assistant à la conférence présentant le rapport de la CIVISE. Une autre date importante dans ce domaine aura été la rencontre avec le docteur Piet, de la Maison des Femmes, afin d'échanger autour des violences sexuelles subies par les enfants et les adolescents.

L'équipe éducative a également vécu positivement le fait de fonctionner en effectif éducatif complet, malgré le départ en fin d'année de la psychologue.

ET POUR 2024...

Sur le plan des ateliers collectifs le projet Radio qui débutera au mois de mars s'annonce passionnant et devrait mobiliser beaucoup de jeunes mais aussi de professionnels.

Le recrutement demeure une priorité avec l'arrivée récente d'un nouveau chef de service et celle à venir d'un éducateur, d'une TISF et d'une psychologue. La poursuite de la mise en œuvre du cœur du projet de service et la préparation de l'équipe à la démarche qualité s'avèreront des éléments clés à la dynamique managériale annuelle.

“ C'est en jouant,
et en jouant seulement,
que l'individu, enfant
ou adulte, est capable
d'être créatif et d'utiliser
sa personnalité tout entière. ”



2023 ET SES FAITS MARQUANTS

Le service de réparation pénale a été marqué au cours de l'année 2023 par des mouvements de personnels. Nous retiendrons l'arrivée de nouveaux collègues éducateurs ainsi que celle d'une nouvelle cheffe de service à mi-temps.

Malgré le contexte RH, nous retiendrons également que le service est parvenu à atteindre ses objectifs annuels et a fait l'objet d'une augmentation d'activité.

Une dynamique positive est impulsée avec la construction et, nous l'espérons, la stabilisation d'une équipe motivée et investie. Cette dernière est animée par la volonté de faire équipe et de faire valoir le bien-fondé d'une mesure éducative tournée vers la prise de conscience des faits et la réparation, mais également vers l'accueil et l'écoute active et bienveillante des jeunes et de leur famille, en accord avec les valeurs de l'association.

ET POUR 2024...

Bien décidé à fournir un travail de qualité alliant pratiques professionnelles et valeurs associatives, le service de réparation pénale entend s'illustrer en 2024 en répondant brillamment à l'évaluation qui aura lieu au cours du premier trimestre, ainsi qu'en démontrant sa capacité d'innovation à travers l'élaboration d'un module de réparation spécifique pour les délits commis lors de la période de Jeux Olympiques estivaux.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS EDUCATIFS DE SEINE- SAINT-DENIS

REPARATION PENALE

7, boulevard de la Libération -
Immeuble « Le Charles Michel » -
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 58 38 92 40

@ : reparationpenale@jean-cotxet.asso.fr

Directrice :

Camille DEGAND

Directrice adjointe :

Catherine MERIGOT

Cheffe de service éducatif :

Laetitia COSTA

Cheffe de service administratif :

Fabienne EVUORT-FOSTIN

REPARATION
PÉNALE



“ La mesure ultime d'un homme n'est pas où il se situe dans les moments de confort mais où il se situe dans les moments de challenge et de controverse. ”

MARTIN LUTHER KING



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS EDUCATIFS DE SEINE- SAINT-DENIS

LES ACCUEILS DE SEINE-SAINT-DENIS

8, rue du Président Wilson /
93120 LA COURNEUVE

Tél. : 01 42 35 73 51

@: lacourneuve@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Cheffes de Service Educatif :
Houria KHIDER et Manon GAUTRAN

Cheffe de service administratif :
Fabienne EVUORT-FOSTIN

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2023 a été marquée par de nombreux changements positifs pour les MECS et les jeunes majeurs avec notamment la constitution d'une équipe complète de cheffes de service.

Avec le soutien et l'impulsion de l'équipe encadrante, les MECS sont parvenues à recruter une équipe éducative quasi complète. Un cadre plus stable, sécurisant et structurant par ce biais a pu être constitué. L'accompagnement au développement des compétences, porté par les cheffes de service et soutenue par la mise en place d'une formation autour de la systémie par la direction, a pu se renforcer.

La complémentarité de ces deux actions a permis à l'équipe de développer un savoir-faire, une réflexion intéressante et adaptée aux besoins fondamentaux des enfants accueillis.

L'équipe éducative a su se mobiliser en réalisant des transferts à chaque vacance scolaire ainsi que des actions collectives ce qui a favorisé l'articulation entre l'accompagnement collectif et individuel. Il est observé que les enfants ont développé un lien de confiance et des repères auprès des adultes présents. Ces moments de partage permettent aujourd'hui aux enfants et aux professionnels de mieux investir le lieu de placement.

La dynamique du groupe jeunes majeurs s'est stabilisée en fin d'année 2023, permettant à chacun de trouver sa place et d'investir les lieux.

Le suivi renforcé de la responsable de proximité a aussi été l'occasion de remettre en place un espace d'expression dont chacun s'est saisi.

ET POUR 2024...

L'objectif principal de l'année de 2024 sera de stabiliser le travail entrepris en 2023. Il s'agira de consolider les savoir-faire des éducateurs afin de leur permettre de développer une autonomie de travail stable et sûre pour les enfants. La finalisation du projet de service ainsi que l'imprégnation de la démarche qualité constitueront des leviers essentiels pour parfaire la dynamique qualité d'ores et déjà enclenchée.

“ La seule constante
dans la vie est
le changement ”

BUDDHA, PHILOSOPHE



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2023 a été marquée par quelques mouvements RH au sein du service ADOPHE. L'équipe pluridisciplinaire est restée néanmoins mobilisée durant toute cette période pour garantir la continuité des accompagnements et placer au cœur des interventions l'intérêt des enfants. Trois séjours ont vu le jour durant la période estivale et de nombreux ateliers ont été mis en place : ateliers percussions, jeux de société, activités manuelles etc...

La fin d'année a été l'occasion pour la nouvelle cheffe de service et l'équipe de refonder l'ensemble des documents de présentation du service. Chacun a mis à profit ses compétences et son expérience pour penser ces documents dans l'intérêt des familles. Une belle cohésion d'équipe !

ET POUR 2024...

L'année 2024 a commencé par l'organisation d'un moment convivial avec les familles à l'occasion de la nouvelle année. La venue d'un magicien a enchanté les plus petits comme les plus grands. Le service a également accueilli une TISF³ en mars 2024, permettant ainsi au service de diversifier encore davantage ses possibilités d'intervention.

L'année 2024 sera propice à la concrétisation et de la pérennisation des projets pensés pour le service en 2023.



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS EDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS

ADOPHÉ – ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE AVEC POSSIBILITÉ D'HÉBERGEMENT

2, rue Clovis Hugues / 93700 DRANCY

Tél. : 01 49 33 91 92

@: adophe93@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directrice adjointe :
poste vacant

Cheffe de Service Educatif :
Claire BIGNON

Cheffe de Service administratif :
Fabienne EVUORT-FOSTIN

“ L'éducation est l'arme
la plus puissante qu'on
puisse utiliser pour
changer le monde ! ”

NELSON MANDELA

**ACCOMPAGNEMENT
À DOMICILE
AVEC POSSIBILITÉ
D'HÉBERGEMENT**





DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS EDUCATIFS DE SEINE- SAINT-DENIS

SERVICE D'INVESTIGATION EDUCATIVE 93

7, boulevard de la Libération -
Immeuble « Le Charles Michel » -
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 58 38 92 40

@ : sie93@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directrice adjointe :
Catherine MERIGOT

Cheffe de service éducatif :
Laetitia COSTA

Cheffe de service éducatif :
Fabienne EVUORT-FOSTIN

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

La direction a poursuivi ses efforts pour tenir à la fois les objectifs en termes de recrutements et de réalisation de l'activité. L'équipe presque entièrement constituée s'est attelée à la rédaction du projet de service, stabilisant ainsi son fonctionnement et ses repères pédagogiques et éducatifs. Ce travail a favorisé l'harmonisation des pratiques et la cohésion de l'équipe.

L'équipe est toujours soutenue dans sa constitution par les apports formatifs réguliers offerts sur notre territoire tant en provenance du Conseil Départemental que de la PJJ ainsi que par les actions de notre plan de formation. Par exemple, les travailleurs sociaux ont pu bénéficier de formation sur la question de la prostitution des mineurs, et du repérage des violences sexuelles intrafamiliales sur mineurs. Les réflexions de l'équipe sont également régulièrement soutenues par leur groupe d'analyse de la pratique d'orientation systémique.

Le dynamisme de l'équipe a permis, outre l'accueil d'une nouvelle apprentie, l'accueil de stagiaires, participant ainsi à la politique de fidélisation et de recrutements de travailleurs sociaux.

ET POUR 2024...

L'année 2024 verra l'effort poursuivi pour atteindre l'objectif d'une équipe stabilisée et complète. L'évaluation qui aura lieu au premier trimestre permettra sans nul doute de valoriser la mise en œuvre de la mesure d'investigation par le service.

“ Pour ce qui est de
l'avenir, il ne s'agit pas
de le prévoir mais de le
rendre possible. ”

ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY





SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL DE SAINT-DENIS

9, boulevard de la Libération
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 43 11 29 50

@ : saf93@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Sébastien MAZOYER

Directeur adjoint : Frédéric BENNAÏ

Chefs de Service Educatif :

Abella PENEAUD (service urgence)

Frédéric ROQUE (service enfance)

Julie VANDER-HEYM (service des grands)

Cheffe de Service Administratif :

Sophie BARBEAU AMAR



2023 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2023 a été marquée par un travail resserré entre les 2 SAF de l'association Jean Cotxet. La revalorisation de la rémunération des assistants familiaux (loi « Taquet ») a mobilisé et été mise en place dans des délais très courts. Une brochure à destination des candidats assistants familiaux a été éditée. Le départ de nombreux assistants familiaux à la retraite s'accélère et réduit nos capacités d'accueil. Malgré ce contexte, pour répondre aux besoins des enfants de la Seine-Saint-Denis, le service urgence a élargi de 520 heures annuelles ses horaires d'accueil en urgence, afin de permettre une mise à l'abri dans des situations compliquées. Les professionnels sur site et les assistants familiaux ont montré leurs capacités d'adaptation et leur engagement.

Dans le cadre des fiches actions du projet d'établissement : un 1^{er} séjour extérieur a été organisé par l'équipe des grands. Les DIPC ont été remis en place, un travail sur les projets individualisés a démarré. Plusieurs fêtes institutionnelles ont eu lieu, permettant de réunir enfants et professionnels.

ET POUR 2024...

Le recrutement des assistants familiaux reste toujours un axe central pour l'année 2024 : les SAF de Jean Cotxet participeront aux réunions d'information organisées par la PMI dès février 2024. Il nous faudra aller plus loin dans un contexte de situation tendue au niveau national : envisager un accompagnement des candidats en amont de l'agrément ?

“ La couleur n'est pas ce qui m'intéresse. C'est la lumière que je recherche. ”

MARK ROTHKO



MECS FRATRIES

158/162, rue de Metz
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE

Tél. : 01 43 24 44 00

@ : fratriesperreux@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Marc ESCANEGRABE

Cheffe de service éducatif :
Fabienne OUILLADE



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

La MECS Fratries du Perreux-sur-Marne est un projet encore en construction. L'année 2023 a été une année de travail intensif pour trouver des organisations et un fonctionnement au quotidien qui permettent de stabiliser les équipes et de bien accompagner les enfants.

Les mouvements de personnel ont mis en tension l'ensemble des professionnels, notamment du fait de vacances de postes parfois longues au sein de l'équipe éducative. Ce contexte représentatif des difficultés de recrutement dans le secteur en général a été majoré par l'instabilité générale de la maison (nombreux arrêts, jusque dans l'équipe de cadres, turn-over important dans les 6 premiers mois, départ du chef de service en fin d'année). Cependant, avec l'arrivée d'une coordinatrice et une équipe qui se stabilise, les premiers signes d'amélioration apparaissent : les partenariats avec la ville ou la création du groupe de bénévoles sont des signes encourageants.

L'activité est stable malgré les difficultés, ce qui confirme une bonne implantation de la MECS dans son territoire. Le fonctionnement en deux groupes séparés est installé.

ET POUR 2024...

La stabilisation de l'établissement reste l'objectif principal. Pour y arriver, plusieurs axes de travail sont identifiés :

- Stabiliser l'équipe éducative avec des recrutements, une organisation et des formations permettant d'être le plus adapté possible à l'accueil d'enfants jeunes.
- Concrétiser la réflexion sur les aménagements nécessaires sur la maison (adaptation des espaces, remise à niveau des équipements, etc.)
- Remettre à la réflexion et à l'écriture le projet éducatif de la MECS.

« Vous ajoutez : parce qu'il faut se baisser, s'incliner, se courber, se faire tout petit. Là, vous avez tort, ce n'est pas cela qui fatigue le plus, c'est le fait d'être obligé de s'élever, de se mettre sur la pointe des pieds jusqu'à la hauteur de leurs sentiments, pour ne pas les blesser »



2023 ET SES FAITS MARQUANTS

Le service ADOPHE 94 a trouvé son identité et sa place : il développe avec volontarisme, et créativité des modalités d'accompagnement au plus près des besoins de chaque famille. Cette année est venue marquer la stabilité et la reconnaissance du service au sein de son territoire. Le dynamisme et l'engagement de l'équipe sont pour beaucoup dans cette réussite.

L'équipe porte des projets moteurs qui viennent dynamiser la relation avec les familles accompagnées, que ce soit sur des temps de séjours (séjour « première séparation », séjours parents-enfants-éducs, transferts itinérants pour les adolescents), sur des temps de réflexion (cafés-parents réguliers) ou d'activité (partenariats sportifs et culturels).

Le « repli » permet de mettre de la distance dans les moments de conflits familiaux, de protéger les enfants dans des moments de crise ou de préparer des orientations en prenant le temps d'accepter les temps de séparation. Il s'appuie sur les ressources familiales ou sur les autres établissements de l'association dans le Département. Cette modalité a pu être sollicitée pour une dizaine d'enfants au cours de l'année. Elle reste compliquée à mettre en place pour les plus petits.

L'activité est stable. Les demandes d'accompagnement sont nombreuses et, malheureusement, on constate un délai important avant la prise en compte d'une demande d'admission (plusieurs mois).

ET POUR 2024...

2024 sera une année importante pour le service ADOPHE puisqu'une augmentation de 15 places est sollicitée par le Département du Val de Marne. C'est donc toute une organisation à (re)penser afin de garder l'identité et le dynamisme actuel tout en augmentant l'activité et le nombre de salariés.

ADOPHÉ 94

1/5, rue Jean Monnet
94130 NOGENT-SUR-MARNE

Tél. : 01 41 93 40 15

@ : adophe94@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Marc ESCANECRABE

Chef de service éducatif :
Toni GRIMALDI

ACCOMPAGNEMENT
À DOMICILE
AVEC POSSIBILITÉ
D'HÉBERGEMENT



“ L'éducation ne consiste pas à remplir un contenant mais, bien plutôt, à accompagner l'éclosion d'une plante. ”

NOAM CHOMSKY



94

INTERNAT EDUCATIF DE THIAIS

9, boulevard Stalingrad / 94320 THIAIS

Tél. : 01 48 52 96 55

@ : thiais@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Claude THOBOR

Chefs de service éducatif :

Florence CREMET
et Karim TACHERIFT



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

Dans le cadre de la dynamique visant à permettre aux salariés de s'approprier le projet d'établissement, nous avons organisé un groupe de pilotage avec un représentant de chaque service pour travailler sur la fiche action du projet d'établissement autour de la référence éducative.

S'appuyant sur la dynamique institutionnelle de notre association, 32 salariés sur 39 ont bénéficié d'une ou deux formations.

Nous avons renforcé notre travail avec nos partenaires :

- IKEA a fait don de peluches, chaque structure de Jean-Cotxet du 94 en a reçues.
- L'Armée du Salut avec la mise en place le projet ROCKCORPS.
- Avec les Apprentis d'Auteuil, un travail s'est engagé autour du décrochage scolaire.

Cette année, nous commençons à récolter les fruits de notre travail avec nos partenaires.

ET POUR 2024...

Nous allons poursuivre le travail sur une nouvelle fiche action du projet d'établissement : Le travail autour de l'autonomie.

Et, nous souhaitons renforcer un travail avec un nouveau partenaire IM'PACTES.

“ La grandeur d'un métier est peut-être, avant tout, d'unir les hommes ”

ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2023 a été une année positive de stabilisation des équipes. Nous avons mis en place différentes formations et développé de nouveaux outils de travail afin de continuer à améliorer la qualité de notre accompagnement auprès des jeunes.

Nous avons constaté une bonne dynamique de groupe sur les différents services et ce malgré des problématiques individuelles complexes, pour lesquelles nous avons tenté d'apporter des réponses les plus individualisées possibles.

Face à ces prises en charge complexes, nous constatons une modification des compétences des professionnels au sein des équipes éducatives (jeunesse, manque d'expérience), ce qui a mobilisé énormément les chefs de services sur un accompagnement quotidien de ces salariés. Pour tenter de pallier le glissement des tâches, nous avons fait le choix de modifier un poste non pourvu en coordinateur afin d'accompagner ces professionnels au plus près.

ET POUR 2024...

Un travail institutionnel a commencé et se prolongera en début d'année 2024 sur la préparation de l'évaluation de l'établissement au mois de février 2024.

Nous continuons à travailler sur les fiches actions du projet d'établissement :

- Famille : en organisant notre première réunion de parents.
- Référence : en finalisant les projets personnels

Nous souhaitons commencer une réflexion sur l'ouverture à la mixité d'une des MECS de l'établissement.

Association Jean Cotxet

ETABLISSEMENT LA VARENNE / SAINT-MAUR

FOYER "JACQUES ASTRUC"

45, rue Saint-Hilaire
94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE

Tél. : 01 48 83 00 40

@ : lavarenne@jean-cotxet.asso.fr

FOYER "KENNEDY"

89, avenue Joffre
94100 SAINT MAUR DES FOSSES

Tél. : 01 48 85 41 14

@ : stmaur@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Christelle PAPON

Cheffes de Service Educatif :
Emilia SANCHES (Jacques Astruc)
Angélique LEBRAZIDEC (Kennedy et SAVA)

“ Les grands accomplissements
sont réussis non par la force,
mais par la persévérance. ”

SAMUEL JOHNSON



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2023 a été marquée par un travail collectif très appuyé autour de l'accompagnement « psycho-éducatif », ADN du projet de la Villa Préaut.

De fait, deux journées « psycho-éducatives » ont été présentées par l'équipe thérapeutique, à destination de tous les salariés, afin de rappeler à chacun les enjeux majeurs et la spécificité de l'accueil proposé aux jeunes filles au sein de notre établissement. Les salariés, en amont de ces rencontres, construites et animées sous la forme de tables rondes, ont été invités à « éprouver » les outils thérapeutiques mis à la disposition des jeunes filles.



LA VILLA PREAUT

2 ter, rue de Coeuilly
94350 VILLIERS-SUR-MARNE

Tél. : 01 49 30 82 90

📧 : villiers@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Nadia BEN MIMOUN

Directeur adjoint : Mehdi EL BARRADI

Cheffe de service : Farah OUALI



De fait, l'axe du soin, porte d'entrée des prises en charge à la Villa Préaut au-delà d'être compris, doit être intégré par les professionnels. La tenue de ces deux journées a permis une réaffirmation du projet d'établissement au sein des équipes.

Sur le versant du soin et de la réduction des risques, nos volontés d'actions communes et coordonnées avec Visa 94 (addictions aux produits) et l'ACPE (conduites à risques prostitutionnels) ont été également réaffirmées sous forme de conventions.

Concernant notre volonté réitérée de permettre aux jeunes accueillies de bénéficier d'instances participatives, une convention a été signée avec le point d'Accueil Ecoute Jeunes, afin de poursuivre, de manière ritualisée, et dans le cadre d'un partenariat établi depuis plusieurs années, l'organisation de « de battle » et « rivières du doute » au sein de notre établissement. Notre structure a par ailleurs accompagné, en ce sens, des jeunes dans le cadre de leur participation à la conférence départementale des enfants et des jeunes organisée par l'Observatoire de la Protection de l'enfance.

Autour de la date symbolique du 8 mars, une semaine pour le droit des femmes a été organisée au sein de l'institution, donnant lieu à des échanges riches, des sorties culturelles et un concours autour du thème « la femme qui t'inspire », notamment.

« Les Délices de la Villa », service traiteur emblématique de notre établissement, ont par ailleurs cette année honoré 11 prestations pour des groupes de 30 à 50 personnes. 22 jeunes filles ont travaillé à la réussite de ces prestations.

Enfin, les espaces de vie des jeunes filles ont été rénovés cet été (peintures ...) et totalement redécorés avec l'appui des équipes et des jeunes, qui ont salué l'entreprise par un compliment valant tous les remerciements : « on dirait une vraie maison ! » ...

A noter également l'arrivée en septembre d'un nouveau directeur adjoint et d'une nouvelle cheffe de service qui ont rapidement trouvé leur place au sein de la structure.

ET POUR 2024...

Notre volonté en 2024 est de finaliser les recrutements afin de stabiliser définitivement les équipes, condition nécessaire à la qualité de l'accompagnement des jeunes filles que nous accueillons.

Notre volonté est également, face à des besoins croissants d'accompagnements renforcés en direction des jeunes filles, dont les jeunes majeures plus particulièrement, de revisiter le projet du service Parcours Educatif Renforcé, dans le sens de forces éducatives accrues.

Nous souhaitons enfin aller plus avant dans le sens du bien-être au travail et renouveler les expériences menées l'année passée (journées bien être, Pilates, sorties, propices à la cohésion ...).

“ Mes amis, retenez ceci, il n'y a ni mauvaises herbes ni mauvais hommes. Il n'y a que de mauvais cultivateurs. ”

VICTOR HUGO

2023 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2023 a été marquée par un travail intense et un investissement des équipes remarquable, ce notamment, au regard de l'écriture du Projet d'Etablissement des MAE 95 et de la préparation à l'évaluation de notre structure.

Cette année nous aura permis également de mettre en œuvre la construction du dossier pour l'ouverture de la nouvelle structure MECS qui sera dédiée à l'accueil des tout-petits (3 à 8 ans) si notre projet aboutit comme nous le souhaitons !

Le Département nous aura renouvelé toute sa confiance en octroyant 8 postes supplémentaires d'éducateurs spécialisés répartis sur les 3 services d'hébergement et les MAE 95 auront été reconnus comme services d'accueil de 21 enfants dits en « situation complexe ». Notre souhait de diversifier nos savoir-faire a également été entendu et soutenu par le Département grâce à l'ouverture d'un Service d'Accueil Modulable de 4 places.

Enfin cette année 2023 aura été l'occasion de réenvisager l'organisation et le soutien des équipes éducatives avec le recrutement de 2 coordinateurs qui, à ce jour, évoluent auprès de leur chef de services respectifs en permettant à chacun de fluidifier les fonctionnements des maisons.

ET POUR 2024...

Nous l'espérons vivement : l'année 2024 sera celle de l'extension des MAE 95 avec l'aboutissement du projet d'ouverture de la nouvelle Maison des « tout-petits ».

La stabilité des équipes, l'investissement et l'engagement de chacun nous permettra peut-être de commencer à préparer un projet humanitaire au Bénin pour les services de l'Escal'Ados et des Appartements Educatifs.



95

MAISONS ET APPARTEMENTS EDUCATIFS DU VAL D'OISE

2, Rue du Professeur Calmette /
95120 ERMONT

Tél. : 01 34 44 04 00

@ : ermont@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Delphine ZENOUDA

Chefs de Service Educatif :

Cyrille ROLLIN et Clara BARBATO



MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

“ C'est toujours à l'aide de mots que l'homme pense. Et c'est de la rencontre de ces mots avec son corps que quelque chose se dessine. ”

JACQUES LACAN

4

les instances
du personnel

LE COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE – CSE

11 réunions officielles du CSE ont eu lieu en 2023. Lucas PAIRAUD, Directeur général est le Président du CSE. Pauline BRUN, Directrice des Ressources Humaines, assiste aux réunions. Le bureau du CSE est composé du secrétaire, de la trésorière et du trésorier adjoints.

Deux commissions obligatoires existent au CSE : la Commission Santé, Sécurité, Conditions de Travail – CSSCT, composée de 4 membres dont 1 salarié cadre et la Commission Technique, qui gère la formation professionnelle continue, le logement et l'égalité professionnelle. Pauline BRUN anime ces réunions intercalaires.

La CSSCT fonctionne avec une secrétaire et trois autres élus du CSE. Sont invités aux réunions officielles des représentants de l'ACMS (médecine du travail), la DRIEETS et la CRAMIF.

La CSSCT s'est réunie quatre fois en réunion officielle en 2023.

La Commission Technique comprend trois membres dont un secrétaire.

Représentation au Conseil d'administration

Deux membres élus sont choisis par leurs pairs pour représenter le CSE au Conseil d'administration.

Référent harcèlement du CSE

Une élue est référente du CSE en matière de lutte contre le harcèlement.

DELEGUES SYNDICAUX

6 salariés étaient désignés Délégués Syndicaux par leurs organisations syndicales.

Pauline BRUN, DRH, a animé les réunions mensuelles avec les Délégués Syndicaux et mène les négociations avec les organisations syndicales.

REPRESENTANTS DE PROXIMITE

Ont été élus par le CSE des représentants de proximité dans la majorité des établissements et services de l'association Jean Cotxet.



éléments
financiers

5

ASSOCIATION JEAN COTXET SERVICES ET ETABLISSEMENTS	RESULTATS 2023 PAR ACTIVITE								
	EXERCICE 2023			Reprise de résultats antérieurs	Reprise sur réserve ou mesure d'exploitation	" RESULTAT de GESTION 2023 "	Charges non opposables	RESULTAT sous contrôle de l'autorité de tarification	
	PRODUITS	CHARGES	" RESULTAT COMPTABLE "						
FOYERS	39 631 678,41	41 093 702,14	-1 462 023,73	173 946,93	78 553,59	-1 209 523,21	334 739,00	-874 784,21	
Etablissement de l'Ourcq Foyer	943 371,94	890 814,22	52 557,72	5 025,65		57 583,37	650,00	58 233,37	
Etablissement de l'Ourcq Appartements	364 147,88	363 733,17	414,71	24 540,51		24 955,22	18 924,00	43 879,22	
Etablissement Jenner Internat	2 888 327,93	3 002 204,79	-113 876,86		32 337,00	-81 539,86	15 583,00	-65 956,86	
Etablissement Jenner PHARE	1 148 991,21	1 039 102,98	109 888,23	-68 361,72		41 526,51	7 704,00	49 230,51	
Etablissement Amandiers -Belleville Foyer	1 239 518,22	1 437 631,29	-198 113,07	111 116,34		-86 996,73	5 147,00	-81 849,73	
Etablissement Amandiers -Belleville Suite Educative	1 468 408,51	1 539 293,41	-70 884,90	77 389,97	9 370,12	15 875,19	14 532,00	30 407,19	
Maison du Sacré-Cœur Maison d'Enfants	5 918 713,14	5 886 324,92	32 388,22	-37 430,14		-5 041,92	24 564,00	19 522,08	
Maison du Sacré-Cœur Cortot	973 204,27	921 162,86	52 041,41	-32 845,30		19 196,11	-11 315,00	7 881,11	
Foyer éducatif de Neauphle-Le-Château	2 552 913,35	2 771 349,41	-218 436,06		36 846,47	-181 589,59	31 014,00	-150 575,59	
Foyer Odette Benedetti- Bièvres	1 746 294,80	1 937 614,50	-191 319,70	57 106,53		-134 213,17	43,00	-134 170,17	
Appartements de Palaiseau	519 498,40	485 538,47	33 959,93	-6 254,59		27 705,34	4 496,00	32 201,34	
Foyer éducatif de Palaiseau	979 387,83	1 057 166,91	-77 779,08	15 955,65		-61 823,43	1 727,00	-60 096,43	
Foyer de Garches	1 486 501,75	1 412 916,52	73 585,23	7 272,00		80 857,23	7 925,00	88 782,23	
SAS mineurs	6 580,47	108 174,60	-101 594,13			-101 594,13	5 977,00	-95 617,13	
SAS majeurs	157 567,76	234 457,56	-76 889,80			-76 889,80	3 821,00	-73 068,80	
Accueils de Seine-Saint-Denis	2 304 399,33	2 548 818,70	-244 419,37	233 301,68		-11 117,69	31 197,00	20 079,31	
Foyer La Varenne/ St - Maur	3 323 757,16	3 529 216,56	-205 459,40	-21 316,76		-226 776,16	20 932,00	-205 844,16	
Villa Préaut - Villiers sur Marne	2 519 401,24	2 831 881,00	-312 479,76	60 739,11		-251 740,65	31 582,00	-220 158,65	
Etablissement de Thiais	2 794 163,71	2 916 732,47	-122 568,76	6 297,00		-116 271,76	40 160,00	-76 111,76	
MECS fratries	1 685 627,35	1 730 114,53	-44 487,18	-9 263,00		-53 750,18	-6 212,00	-59 962,18	
Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise	4 610 902,16	4 449 453,27	161 448,89	-249 326,00		-87 877,11	86 288,00	-1 589,11	
URGENCE	1 414 675,69	1 321 736,23	92 939,46	-51 334,44		41 605,02	-9 841,00	31 764,02	
S.A.H.P. la Croix-Nivert	1 414 675,69	1 321 736,23	92 939,46	-51 334,44		41 605,02	-9 841,00	31 764,02	
ACCUEIL FAMILIAL	21 311 549,19	22 423 010,08	-1 111 460,89	-164 515,99		-1 275 976,88	72 259,00	-1 203 717,88	
SAF 75	13 274 172,52	13 742 621,43	-468 448,91	-108 947,81		-577 396,72	82 665,00	-494 731,72	
SAF 93	6 684 885,38	7 181 793,12	-496 907,74	-62 398,37		-559 306,11	-23 568,00	-582 874,11	
SAF 93 URGENCE PETITE ENFANCE	1 352 491,29	1 498 595,53	-146 104,24	6 830,19		-139 274,05	13 162,00	-126 112,05	
MILIEU OUVERT	4 724 640,82	4 760 439,05	-35 798,23	180 724,57	64 096,71	209 023,05	-23 150,00	185 873,05	
SAEMO 75	1 229 574,35	1 200 229,93	29 344,42	72 043,84		101 388,26	12 980,00	114 368,26	
AED 75	1 155 173,82	1 181 232,13	-26 058,31	28 700,45		2 642,14	-2 490,00	152,14	
La Parent'aise Visites Médiatisées	647 211,48	607 667,85	39 543,63		4 122,50	43 666,13	-15 484,00	28 182,13	
AEMO 93	917 482,87	1 098 948,53	-181 465,66		59 974,21	-121 491,45	-15 411,00	-136 902,45	
AEMO Intensive	775 198,30	672 360,61	102 837,69	79 980,28		182 817,97	-2 745,00	180 072,97	
ACCUEIL DE JOUR	3 348 999,67	3 191 016,96	157 982,71	-47 657,04		110 325,67	-3 164,00	107 161,67	
SAJE13-14	875 877,13	884 502,53	-8 625,40	14 301,62		5 676,22	-4 533,00	1 143,22	
SAJE11-12	1 069 956,38	939 239,66	130 716,72	-30 717,48		99 999,24	-5 728,00	94 271,24	
SAPPEJ	1 022 444,24	989 219,56	33 224,68	-42 618,18		-9 393,50	2 896,00	-6 497,50	
SAJE 92	380 721,92	378 055,21	2 666,71	11 377,00		14 043,71	4 201,00	18 244,71	
AUTRES SERVICES	3 544 510,75	3 839 562,11	-295 051,36	357 592,64		62 541,28	30 280,00	92 821,28	
ADOPHé 93	796 279,85	1 090 934,59	-294 654,74	306 285,89		11 631,15	-4 595,00	7 036,15	
ADOPHé 94	1 316 252,82	1 240 339,16	75 913,66	-63 778,00		12 135,66	28 699,00	40 834,66	
Réparation pénale	372 717,41	386 373,65	-13 656,24	10 000,00		-3 656,24	2 124,00	-1 532,24	
SIE	1 059 260,67	1 121 914,71	-62 654,04	105 084,75		42 430,71	4 052,00	46 482,71	
Charges réparties	2 796 719,21	2 877 726,84	-81 007,63			-81 007,63	16 656,00	-64 351,63	
SIEGE SOCIAL	2 796 719,21	2 877 726,84	-81 007,63			-81 007,63	16 656,00		
RESULTAT DES ACTIVITES SOUMISES A APPROBATION	76 772 773,74	79 507 193,41	-2 734 419,67	448 756,67	142 650,30	-2 143 012,70	417 779,00	-1 725 233,70	

ASSOCIATION JEAN COTXET SERVICES ET ETABLISSEMENTS	Budget accordé et Compte administratif de l'exercice 2023								
	Groupes de charges								
	Exploitation courante			Personnel			Structure		
	"Compte Administratif 2022"	"Budget accordé 2023"	"Compte Administratif 2023"	"Compte Administratif 2022"	"Budget accordé 2023"	"Compte Administratif 2023"	"Compte Administratif 2022"	"Budget accordé 2023"	"Compte Administratif 2023"
FOYERS	4 695 531,11	4 524 454,27	4 952 061,53	27 469 409,40	27 524 501,17	29 138 171,05	6 691 509,51	6 165 169,38	7 003 469,56
Etablissement de l'Ourcq Foyer	110 307,90	107 137,00	95 611,41	712 071,78	703 989,35	690 936,41	114 686,22	119 792,50	104 266,40
Etablissement de l'Ourcq Appartements	52 592,31	47 221,20	56 174,99	255 801,64	247 553,56	219 005,02	101 399,36	87 315,00	88 553,16
Etablissement Jenner Internat	395 045,11	382 056,41	396 956,36	2 199 896,18	2 172 100,65	2 277 193,01	303 202,74	329 328,88	328 055,42
Etablissement Jenner PHARE	89 277,52	144 278,61	123 431,56	738 511,76	783 173,00	797 554,45	107 924,60	133 123,00	118 116,97
Etablissement Amandiers - Belleville Foyer	164 137,59	167 694,00	193 865,26	1 032 046,38	1 011 189,07	978 929,61	232 407,19	191 714,09	264 836,42
Etablissement Amandiers - Belleville Suite Educative	80 470,33	99 829,00	98 613,72	807 981,74	874 447,24	875 368,75	551 708,60	548 987,51	565 310,94
Maison du Sacré-Cœur Maison d'Enfants	579 571,09	605 459,00	633 773,70	3 645 542,01	3 666 723,26	3 710 713,13	1 530 665,87	1 259 787,83	1 541 838,09
Maison du Sacré-Cœur Cortot	71 922,36	74 518,00	66 001,65	714 702,11	766 747,42	730 823,78	121 998,56	126 599,00	124 337,43
Foyer éducatif de Neauphle-Le-Château	326 079,84	306 121,00	351 841,41	1 894 255,80	1 701 548,32	1 986 500,28	425 270,40	362 609,82	433 007,72
Foyer Odette Benedetti- Bièvres	288 743,50	210 164,70	306 183,66	1 351 331,90	1 335 107,22	1 379 104,18	224 563,47	233 016,40	252 326,66
Etablissement de Palaiseau Appartements	85 542,59	70 483,55	82 853,20	249 886,63	280 379,00	288 356,11	122 386,33	114 203,46	114 329,16
Etablissement de Palaiseau Foyer	148 231,31	116 167,80	131 647,84	687 370,93	691 257,08	806 546,38	134 918,93	115 496,89	118 972,69
Foyer de Garches	162 032,13	165 975,00	155 003,13	923 472,20	999 337,00	1 015 281,40	241 920,17	210 687,00	242 631,99
SAS mineurs		41 862,00	6 614,83		223 809,00	72 493,60		110 864,00	29 066,17
SAS majeurs		21 643,00	10 645,98		177 092,00	157 182,56		137 599,00	66 629,02
Accueils de Seine-Saint-Denis	302 049,49	296 650,00	324 075,50	1 696 117,51	1 770 073,00	1 819 872,18	366 445,84	382 983,00	404 871,02
Foyer La Varenne/ St - Maur	375 864,77	360 359,00	433 154,24	2 326 986,72	2 283 494,00	2 539 054,86	534 565,95	427 691,00	557 007,46
Villa Préaut - Villiers sur Marne	286 606,85	258 880,00	274 849,31	2 123 122,30	1 980 496,00	2 066 320,38	450 634,44	275 393,00	490 711,31
Etablissement de Thiais	392 338,58	382 329,00	432 616,14	1 835 209,45	1 833 565,00	1 953 028,13	460 291,37	376 073,00	531 088,20
MECS fratries	223 769,25	185 212,00	217 834,19	1 126 558,55	1 117 527,00	1 261 759,18	253 254,94	250 404,00	250 521,16
Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise	560 948,59	480 414,00	560 313,45	3 148 543,81	2 904 893,00	3 512 147,65	413 264,53	371 501,00	376 992,17
URGENCE	82 004,16	79 946,00	86 613,40	1 016 355,39	1 054 814,85	1 081 484,38	129 009,18	134 475,03	153 638,45
S.A.H.P. la Croix-Nivert	82 004,16	79 946,00	86 613,40	1 016 355,39	1 054 814,85	1 081 484,38	129 009,18	134 475,03	153 638,45
ACCUEIL FAMILIAL	2 766 543,66	2 821 144,00	2 803 092,98	16 212 758,67	16 773 155,93	16 949 389,06	2 420 333,72	1 898 133,00	2 470 528,04
SAF 75	1 798 083,06	1 825 033,00	1 827 131,13	9 688 944,52	10 259 513,93	10 185 602,79	1 566 837,15	1 093 558,00	1 729 887,51
SAF 93	845 780,91	859 696,00	842 102,05	5 366 554,14	5 227 399,00	5 561 295,60	712 562,30	675 788,00	778 395,47
SAF 93 extension urgence petite enfance	122 679,69	136 415,00	133 859,80	1 157 260,01	1 286 243,00	1 202 490,67	140 934,27	128 787,00	162 245,06
MILIEU OUVERT	136 193,40	172 345,64	170 979,24	3 382 250,85	4 025 588,92	3 509 930,78	1 069 068,78	1 073 971,00	1 079 529,03
SAEMO 75	32 520,74	37 028,00	46 417,90	855 824,05	946 139,95	946 004,72	226 583,70	219 923,32	207 807,31
AED 75	27 840,93	37 106,00	40 266,65	871 061,57	958 251,00	917 288,22	235 466,50	230 077,50	223 677,26
Lieu Rencontre									
La Parent'aise Visites médiatisées	13 403,79	20 482,00	16 093,53	469 334,35	434 138,97	454 594,96	124 874,23	129 912,18	136 979,36
AEMO 93	36 244,46	45 000,00	37 170,87	764 782,33	1 073 868,00	780 313,29	253 278,88	254 929,00	281 464,37
AEMO Intensive	26 183,48	32 729,64	31 030,29	421 248,55	613 191,00	411 729,59	228 865,47	239 129,00	229 600,73
ACCUEIL DE JOUR	143 716,03	173 622,00	148 590,61	2 178 338,66	2 394 721,25	2 293 309,19	713 717,54	709 552,00	749 117,16
SAJE 13-14	61 086,59	63 000,00	63 054,26	661 979,26	708 617,25	670 012,73	128 144,61	146 180,00	151 435,54
SAJE 11-12	37 008,70	58 000,00	33 395,17	573 092,42	643 138,00	608 821,08	295 087,65	294 778,00	297 023,41
SAPPEJ	31 591,04	36 790,00	36 273,82	632 326,41	698 190,00	677 671,58	265 587,79	242 166,00	275 274,16
SAJE 92	14 029,70	15 832,00	15 867,36	310 940,57	344 776,00	336 803,80	24 897,49	26 428,00	25 384,05
AUTRES SERVICES	177 162,73	227 408,42	198 809,33	2 476 576,25	2 951 372,00	2 830 942,38	766 204,76	824 078,00	809 810,40
Adophé 93	61 999,42	63 239,42	55 876,21	727 896,53	892 695,00	840 531,23	209 703,06	215 557,00	194 527,15
Adophé 94	75 622,49	94 752,00	93 552,31	815 204,44	888 979,00	910 820,01	219 493,31	242 469,00	235 966,84
Réparation pénale	11 935,49	21 357,00	13 644,29	256 465,96	332 736,00	272 044,45	99 093,34	89 797,00	100 684,91
SIE	27 605,33	48 060,00	35 736,52	677 009,32	836 962,00	807 546,69	237 915,05	276 255,00	278 631,50
Charges réparties	197 691,99	224 610,00	236 554,40	1 828 404,13	1 832 609,00	2 268 654,39	331 763,12	317 576,00	372 518,05
SIEGE SOCIAL	197 691,99	224 610,00	236 554,40	1 828 404,13	1 832 609,00	2 268 654,39	331 763,12	317 576,00	372 518,05
Totaux - activité sous contrôle	8 198 843,08	8 223 530,33	8 596 701,49	54 564 093,35	56 556 763,12	58 071 881,23	12 121 606,61	11 122 954,41	12 838 610,69

	Budget accordé et Compte administratif de l'exercice 2023								
	Groupes de produits								
	Tarification			Autres relatifs à l'exploitation			Financiers et non encaissables		
	"Compte Administratif 2021"	"Budget accordé 2022"	"Compte Administratif 2022"	"Compte Administratif 2021"	"Budget accordé 2022"	"Compte Administratif 2022"	"Compte Administratif 2021"	"Budget accordé 2022"	"Compte Administratif 2022"
FOYERS	34 453 695,97	37 628 984,43	38 394 379,02	1 036 489,90	86 713,73	788 501,40	401 173,92	324 479,73	448 797,99
Etablissement de l'Ouroq Foyer	889 116,01	924 835,93	921 136,01	36 999,74	1 057,27	16 568,79	120,00		5 667,14
Etablissement de l'Ouroq Appartements	312 301,43	357 549,25	356 329,50	13 819,61		7 818,38	0,00		
Etablissement Jenner Internat	2 564 296,72	2 847 860,67	2 822 648,31	31 907,57	34 557,27	30 958,87	14 120,81	1 068,00	34 720,75
Etablissement Jenner PHARE	958 133,42	1 127 526,79	1 132 346,26	22 235,89	951,54	16 187,48	1 306,43	458,00	457,47
Etablissement Amandiers - Belleville Foyer	1 316 078,40	1 258 578,51	1 226 935,60	56 197,29	902,31	8 720,96	5 706,11		3 861,66
Etablissement Amandiers - Belleville Suite Educative	1 314 063,21	1 435 243,78	1 449 599,26	17 547,67	10 630,00	15 581,65	174,28		3 227,60
Maison du Sacré-Cœur Maison d'Enfants	5 097 191,84	5 412 190,14	5 383 591,23	366 048,42	2 290,75	350 343,14	180 140,57	154 919,34	184 778,77
Maison du Sacré-Cœur Cortot	930 815,48	991 215,72	962 426,36	4 380,63	264,00	2 587,91	9 088,30	9 230,00	8 190,00
Foyer éducatif de Neauphle-Le-Château	2 455 554,28	2 343 017,13	2 517 815,76	32 876,49	2 977,62	8 710,77	10 064,69	24 284,39	26 386,82
Foyer Odette Benedetti- Bièvres	1 635 372,15	1 650 725,79	1 668 206,90	42 390,78	1 489,00	-153,77	95 520,01	68 967,00	78 241,67
Etablissement de Palaiseau Appartements	491 442,44	471 320,60	469 104,72	6 395,19		48 868,68	78,40		1 525,00
Etablissement de Palaiseau Foyer	850 449,30	906 085,12	944 326,20	19 178,70	881,00	35 056,23	901,00		5,40
Foyer de Garches	1 086 010,67	1 346 390,00	1 409 922,69	31 908,04	993,00	55 250,09	25 023,63	21 344,00	21 328,97
SAS mineurs		373 157,00	5 978,52		3 378,00	601,95			
SAS majeurs		333 896,00	155 986,56		2 438,00	1 581,20			
Accueils de Seine-Saint-Denis	2 299 138,60	2 204 907,32	2 248 401,44	55 889,04	11 497,00	43 567,61	11 845,36		12 430,28
Foyer La Varenne/ St - Maur	2 674 595,52	3 071 649,76	3 262 317,35	52 694,29	2 978,00	42 406,72	23 918,53	18 233,00	19 033,09
Villa Préaut - Villiers sur Marne	2 250 470,12	2 429 749,27	2 475 621,49	124 398,58	2 977,62	16 852,13	15 153,02	21 303,00	26 927,62
Etablissement de Thiais	2 283 362,63	2 580 188,65	2 768 750,24	35 050,44	2 481,35	20 855,59	3 660,30	3 000,00	4 557,88
MECS fratries	1 409 570,60	1 562 406,00	1 672 080,89	42 041,20		13 546,46	0,00		
Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise	3 635 733,15	4 000 491,00	4 540 853,73	44 530,33	3 970,00	52 590,56	4 352,48	1 673,00	17 457,87
URGENCE	1 185 561,35	1 319 513,32	1 381 979,45	30 013,07	1 057,00	32 670,25	2 094,40		25,99
S.A.H.P. la Croix Nivert	1 185 561,35	1 319 513,32	1 381 979,45	30 013,07	1 057,00	32 670,25	2 094,40		25,99
ACCUEIL FAMILIAL	20 950 828,57	21 583 365,92	21 113 928,49	211 621,91	57 750,00	190 538,28	0,00	15 833,00	7 082,42
SAF 75	12 829 882,05	13 256 432,74	13 132 279,16	126 371,11	30 620,00	136 713,44			5 179,92
SAF 93	6 783 345,82	6 791 455,37	6 634 066,19	77 751,64	17 993,00	48 916,69		15 833,00	1 902,50
SAF 93 extension urgence petite enfance	1 337 600,70	1 535 477,81	1 347 583,14	7 499,16	9 137,00	4 908,15		0,00	
MILIEU OUVERT	4 210 777,02	4 992 122,50	4 558 160,54	71 465,09	57 301,60	114 768,14	31 410,53	41 756,89	51 712,14
SAEMO 75	1 198 086,98	1 114 595,54	1 211 347,58	20 038,82	13 933,00	15 260,01	2 821,12	2 518,89	2 966,76
AED 75	964 813,04	1 178 435,05	1 130 420,36	17 313,99	13 916,00	19 923,22	4 684,72	4 383,00	4 830,24
Lieu Rencontre									
La Parent'aise Visites médiatisées	582 002,00	577 484,55	628 107,22	6 481,90	7 048,60	17 345,07		0,00	1 759,19
AEMO 93	855 792,94	1 345 296,00	856 647,74	21 699,68	14 636,00	37 913,30	7 670,21	13 865,00	22 921,83
AEMO Intensive	610 082,06	776 311,36	731 637,64	5 930,70	7 768,00	24 326,54	16 234,48	20 990,00	19 234,12
ACCUEIL DE JOUR	2 846 753,18	3 250 637,29	3 255 027,15	92 121,08	53 051,00	70 638,75	9 827,07	21 864,00	23 333,77
SAJE 13-14	796 691,86	892 683,63	859 129,25	41 306,38	10 812,00	16 747,88	570,00	0,00	
SAJE 11-12	915 352,23	1 010 330,48	1 059 074,90	10 943,90	16 303,00	10 881,18			0,30
SAPPEJ	828 947,57	1 019 764,18	1 008 964,00	6 728,85		13 480,24			
SAJE 92	305 761,52	327 859,00	327 859,00	33 141,95	25 936,00	29 529,45	9 257,07	21 864,00	23 333,47
AUTRES SERVICES	3 668 298,50	3 599 762,78	3 522 076,78	182 886,62	44 629,00	18 645,05	3 973,72	874,00	3 788,92
Adophé 93	922 162,05	850 374,53	746 633,88	36 482,46	13 957,00	48 772,25	3 973,72	874,00	873,72
Adophé 94	1 240 334,00	1 276 368,00	1 302 422,62	29 211,51	13 610,00	13 830,20			
Réparation pénale	398 907,45	429 862,00	429 862,02	96 100,32	4 028,00	-60 059,81	0,00	0,00	2 915,20
SIE	1 106 895,00	1 043 158,25	1 043 158,26	21 092,33	13 034,00	16 102,41		0,00	
Charges réparties	2 301 439,00	2 353 655,00	2 353 655,00	116 280,06	20 140,00	113 977,46	10 849,23	1 000,00	329 086,75
SIEGE SOCIAL	2 301 439,00	2 353 655,00	2 353 655,00	116 280,06	20 140,00	113 977,46	10 849,23	1 000,00	329 086,75
Totaux - activité sous contrôle	69 617 353,59	74 728 041,24	74 579 206,43	1 740 877,73	320 642,33	1 329 739,33	459 328,87	405 807,62	863 827,98



lexi

ADAFORSS

Association pour le Développement de l'Apprentissage et des Formations aux métiers
Sanitaires Sociaux et médico-sociaux

ADOPHÉ

Accompagnement à Domicile avec Possibilité d'Hébergement

AED

Action Educative à Domicile

AEMO

Action Educative en Milieu Ouvert

AJC

Association Jean Cotxet

ANPF

Association Nationale des Placements Familiaux

ASE

Aide Sociale à l'Enfance

BASE (DSOL)

Bureau de l'Aide Sociale à l'Enfance

CAFERUIS

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention
Sociale

CASF

Code de l'Action Sociale et de la Famille

CCN 66

Convention collective Nationale du travail 1966

CFDT

Confédération Française Démocratique du Travail

CFTC

Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

CGT

Confédération Générale du Travail

CJPM

Code de Justice Pénale des Mineurs

CMPP

Centre Médico-Psycho-Pédagogique

CNAEMO

Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert

CPPEF

Comité de Prévention, de Protection de l'Enfance et de la Famille

CSE

Comité Social et Économique

CSSCT

Commission Santé, Sécurité, Conditions de Travail

CVS

Conseil de la Vie Sociale

DAE

Dispositif d'Accompagnements Educatifs

DEES

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

DEME

Diplôme d'Etat de Moniteur-éducateur

DIPC

Document Individuel de Prise en Charge

DSOL

Direction des Solidarités (Ville de Paris)

DUER

Document Unique d'Evaluation des Risques

que*

FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
FO	Force Ouvrière
FPSPP	Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels
GAP	Groupe d'Analyse des Pratiques
GNA	Groupement National des Directeurs d'Associations
HAS	Haute Autorité de Santé
IMP	Institut Médico-Pédagogique
IRTS	Institut Régional du Travail Social
ITEP	Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique
JM	Jeune Majeur
MAE	Maisons et Appartements Educatifs
MAP	Mesure d'Accompagnement Protégé
MDM	Maison des Mômes
MJIE	Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative
MNA	Mineur Non Accompagné
NEXEM	Représentant des employeurs associatifs de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire
OPCO	Opérateur de Compétences (formation professionnelle continue)
ONPE	Observatoire National de la Protection de l'Enfance
PHARE	Placement avec Hébergement Aménagé et Relais Educatif
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PPI	Plan Pluri-annuel d'Investissements
QVT	Qualité de Vie au Travail
SAF	Service d'Accueil Familial
SAHP	Service d'Accueil et d'Hébergement Provisoire
SAJE	Service d'Accueil de Jour Educatif
SAPPEJ	Service d'Activités Psycho-Pédagogiques et Educatives de Jour
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SIE	Service d'Investigation Éducative
SMOP	Services des Milieux Ouverts Parisiens
UNAFORIS	Union Nationale des Acteurs de la Formation et de Recherche en Intervention Sociale
URIOPSS	Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
VAE	Validation des Acquis par l'Expérience
VM	Visite Médiatisée



Association
Jean Cotxet

Association Jean Cotxet

7, boulevard de Magenta

75010 PARIS

www.jean-cotxet.fr